

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paladru, le 25 mars 2023

L'assemblée générale extraordinaire de la FFA s'est réunie le samedi 23 mars 2023 à Paladru, sous la présidence de Christian Vandenberghe.

Les comités départementaux et ligues représentés, délégués et nombre de voix :

Les ligues :

NOM	PRENOM	CIVILITE	GROUPE	QUALITE	Nbre Voix
GUERINOT	Stéphane	Mr.	LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES	Délégué	26
GUYOT	Nicolas	Mr.	LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES	Délégué	26
CHEVAUCHET	Stéphane	Mr.	LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Délégué	8
TUNCQ	Philippe	Mr.	LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Délégué	9
BODENNEC	Luc	Mr.	LIGUE BRETAGNE	Délégué	14
IRAGNE	Gaëlle	Mme.	LIGUE BRETAGNE	Délégué	13
BLAISE	Brigitte	Mme.	LIGUE CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Délégué	7
JOLLY	Nicolas	Mr.	LIGUE CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Délégué	7
PELTIER	Jean-Raymond	Mr.	LIGUE GRAND-EST	Délégué	11
GASTAUD	Claire	Mme.	LIGUE GRAND-EST	Délégué	11
VALLOIS	Jean-François	Mr.	LIGUE GRAND-EST	Délégué	11
BOSQUELLE	Dominique	Mr.	LIGUE HAUTS-DE-FRANCE	Délégué	12
PINET	Xavier	Mr.	LIGUE HAUTS-DE-FRANCE	Délégué	13
ANDOLFI	Frédéric	Mr.	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	20
FARELLE	Laure	Mme.	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	20
BERMER	Jean-Pierre	Mr.	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	20
OUVRY	Bénédictine	Mme.	LIGUE NORMANDIE	Délégué	19
DALL'ACQUA	Audrey	Mme.	LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE	Délégué	13
TRICHET	Pierre	Mr.	LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE	Délégué	13
PONCELET	Luc	Mr.	LIGUE OCCITANIE	Délégué	11
LHERM	Jean-Pierre	Mr.	LIGUE OCCITANIE	Délégué	12
VELAY	Josiane	Mme.	LIGUE OCCITANIE	Délégué	12
BRAUD	Hubert	Mr.	LIGUE PAYS DE LA LOIRE	Délégué	9
GAUTIER-GUYON	Sophie	Mme.	LIGUE PAYS DE LA LOIRE	Délégué	9
COUPE	Bernard	Mr.	LIGUE PAYS DE LA LOIRE	Délégué	11
HOCHÉ	Sylvain	Mr.	LIGUE DE LA MARTINIQUE	Délégué	11
				Nbre voix	348

Les comités départementaux :

NOM	PRENOM	CIVILITE	GROUPE	QUALITE	Nbre Voix
CALCHERA	Claude	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AIN	Délégué	2
FLEURET	John	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME	Délégué	2
BAUD	Christian	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON RHÔNE-MÉTROPOLE	Délégué	10
BERGERET	Jean-Luc	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE	Délégué	4
PINOT	Claudine	Mme.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR	Délégué	1
REY	Bernard	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE	Délégué	4
GERVAIS	Lydie	Mme.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE	Délégué	5
LLANTE	Olivier	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	Délégué	4
BODENNEC	Luc	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN	Délégué	3
BLAISE	Hervé	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CHER	Délégué	1
BOULET	Patrick	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE	Délégué	1
GASTAUD	Claire	Mme.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU BAS RHIN	Délégué	3
WOERNER	Florian	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT RHIN	Délégué	1
LEROUX	Jean-Pierre	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE	Délégué	3
ANDOLFI	Frédéric	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES YVELINES	Délégué	6
TASSY	Alain	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	Délégué	8
TOLLARD	Virginie	Mme.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	Délégué	7
RENAULT	Thierry	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME	Délégué	5
BREGEON	Christian	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME	Délégué	2
BOYER	Gérard	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	Délégué	5
MANET	Thierry	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOT ET GARONNE	Délégué	3
DELCASSE	Alexandre	Mr.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE GARONNE	Délégué	7
GAUTIER-GUYON	Sophie	Mme.	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE	Déléguée	9
				Nbre voix	96

Sont présents :

C. Vandenberghe : président, F. Banton : trésorier, V. Busser : Secrétaire général, A. Dall'Acqua : membre du bureau chargée du développement des structures, M. Goudet : membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures, P. Lot : membre du bureau fédéral chargé des compétitions, G. Marchand : membre du bureau fédéral en charge du handicap, R. Mouchel : membre du bureau fédéral chargé du développement de l'aviron de mer, B. Ouvry, Vice-Présidente chargée de communication, d'événementiel, de l'égalité femmes/hommes et de la mixité, M. Scotton : secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires, A. Tixier : vice président chargé du sportif et du haut niveau, A. Tollard : vice présidente chargée du développement et S. Vieilledent, directeur technique national/directeur général

Le personnel fédéral : C. Autour, secrétaire de direction, V. Lété, secrétaire de direction.

Le Président ouvre la séance en excusant :

J. Azou, H. Beurey, E. Forshaw, P. Goudet, A. Juillet, E. Lunatti, S. Perot, E. Sauzeau, membres du comité directeur, M. Bousquet, Délégué Ligue Nouvelle-Aquitaine, V. Alligier, Président et Délégué de la Ligue PACA, B. Scrive, Président de la Ligue de Réunion, G. Bonnassieux, B. Bousquet, E. Burgan, B. Cardinal, F. Forthomme, S. Lente, JC. Loris, P. Maddaloni, C. Marchiori, D. Nourisson, B. Razat, D. Rolaz, D. Sigal, X. Tange, S. Videau, présidents de comités départementaux, D. Forget, membre honoraire, R. Weill et L. Girard, Vice-Présidents honoraires,

L. Borie-Bancel, Présidente de Compagnie Nationale du Rhône, n'ayant pu assister à cette assemblée est représentée par Y. Masson, Chargé de mission auprès de la Présidence - Animation Stratégique et Partenariats et MC. Grissard, Responsable affaires publiques européennes.

P. Pellicier, Président de la MAIF, n'ayant pu assister à cette assemblée a souhaité adressé un message en vidéo aux participants.

Une minute de silence est observée à la mémoire des personnes décédées depuis la dernière AG.

V. Busser rappelle que la répartition du nombre de voix entre les délégués est définie, selon l'article 23 du règlement intérieur de la FFA :

"Chaque représentant dispose personnellement de la moitié du total des voix dont dispose la ligue au total, le reliquat étant attribué au plus âgé."

1- VÉRIFICATION DES POUVOIRS ET DÉCLARATION DE VALIDITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

V. Busser indique qu'après vérification des pouvoirs et appel des délégués des ligues et comités départementaux, l'assemblée générale peut valablement délibérer avec un total de 444 voix.

2- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9 DECEMBRE 2022

V. Busser demande à l'assemblée générale d'approuver le PV d'AG du 9 décembre 2022 envoyé aux présidents de ligues et délégués.

LE PROCES VERBAL EST APPROUVE A 426 POUR, 5 CONTRE ET 13 ABSTENTION (444 voix).

3- RAPPORT DU PRESIDENT (ANNEXE 1)

C. Vandenberghe procède à la lecture de son rapport.
V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

4- RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (ANNEXE 2)

V. Busser procède à la lecture de son rapport.
C. Vandenberghe interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

5- RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL / DIRECTEUR GÉNÉRAL (ANNEXE 3)

S. Vieilledent procède à la lecture de son rapport.
V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

Discussion :

S. Guerinot évoque les contraintes du budget 2023 et espère que les équipes de France participeront aux événements internationaux 2023 avec des effectifs complets. Il propose qu'en cas de difficultés budgétaires, et afin d'avoir des équipes complètes, les ligues et comités départementaux soutiennent financièrement les sportifs.

De plus, il évoque la formation des entraîneurs pour lesquels une montée en compétences est primordiale afin de consolider la base de la performance.

S. Vieilledent précise que les collectifs des équipes seront constitués selon l'objectif défini : obtenir des médailles.

Concernant la formation des entraîneurs de clubs, le DTN rappelle qu'en 2022, chez les U19 et U 23, 3 bateaux ont été préparés dans les clubs et les entraîneurs associés au staff France.

La DTN souhaite maintenir cette dynamique et intégrer à ses équipes des entraîneurs de clubs et entretenir ainsi les liens entre les clubs, les ligues et les comités départementaux.

De plus, 30 entraîneurs de clubs ont été conviés au séminaire des entraîneurs avec des intervenants de qualité.

La FFA relance la formation "DES". Des contenus sont consultables sur le site de la MAP auquel les entraîneurs de clubs peuvent s'abonner.

JR. Peltier : les collectifs 2024 sont prêts. Qu'en est-il de l'objectif 2028 ? A ce jour, aucune politique de détection n'a été initiée pour anticiper Los Angeles.

Il y a un impératif à embarquer toutes les forces en présence.

Qu'en est-il de la tenue de la Coupe de France ? Cette manifestation est un point d'étape sportif important pour les jeunes et apporte un contact entre tous : ligues, clubs, entraîneurs et cadres techniques. Aujourd'hui, il n'y a plus d'objectifs sportifs au sein des ligues. Or, il faut travailler dès maintenant avec les J16 qui constitueront la génération 2028.

Il est nécessaire que chacun s'implique. La FFA doit afficher un objectif clair pour être performante en 2028 et que l'aviron français revienne à son plus haut niveau.

S. Vieilledent : La détection et l'animation sportive est un leitmotiv sur laquelle la DTN reste mobilisée. La mise en place du programme génération 2024-2028 construit autour des actions du PPJ, du match FRA/GBR, de la Coupe de la Jeunesse, des nouvelles régates de sélection et des collectifs France U19 et U23 met en oeuvre cette volonté

Concernant, plus précisément la Coupe de France, elle reste en effet un élément important de l'animation sportive de nos calendriers. C'est pour cela que tout est mis en oeuvre pour la maintenir. Néanmoins, nous devons mener cette démarche de manière pertinente en lien avec le contexte économique actuel

6- RAPPORT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL (ANNEXE 4)

F. Banton procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

Discussion :

B. Coupe souhaite connaître le financement des événements internationaux se déroulant en France en 2023.

F. Banton précise qu'il s'agit majoritairement de financements locaux, régionaux et nationaux.

Concernant le championnat d'Europe, le comité d'organisation bénéficie de financements locaux et régionaux.

Le championnat du Monde est subventionné par la DIJOP/DIGES et le Conseil Régional Ile-de-France.

7- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (ANNEXE 5)

E. Boulois, de KPMG Entreprises, donne lecture du rapport général des commissaires aux comptes puis du rapport sur les conventions réglementées.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

8- RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES (ANNEXE 6)

M. Broquet donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

9- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

• 1ère résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du trésorier, des commissaires aux comptes et des vérificateurs aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A 432 POUR ET 12 ABSTENTION (444 VOIX).

• 2ème résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2022 à C. Vandenberghe, président de la FFA, et au comité directeur.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A 432 POUR ET 12 ABSTENTION (444 VOIX).

10- AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 (ANNEXE 7)

Sur proposition du trésorier, l'assemblée générale décide :

- la reprise de réserve affectée au plan de relance 2021/2022 à hauteur de 70 340 euros.
- L'affectation des résultats 2022 soit – 84 197 euros, au poste "autres réserves".

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A 432 POUR ET 12 ABSTENTION (444 VOIX).

11- APPROBATION DU BUDGET 2023 (ANNEXE 7)

F. Banton commente le budget 2023.

L'assemblée générale doit approuver le budget.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE A 352 POUR, ET 92 ABSTENTION (444 VOIX) LE BUDGET 2023 TEL QU'IL LUI EST PRÉSENTÉ.

12- FIXATION DES TARIFS 2024 (ANNEXE 8)

Le trésorier demande à l'assemblée générale d'adopter les tarifs 2024 selon la proposition entérinée par le comité directeur du 24 février 2023.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE LES TARIFS 2024 PAR 229 POUR, 105 CONTRE ET 110 ABSTENTION (444 voix).

13- DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES 6 ANNÉES A VENIR

F. Banton propose de nommer en tant que Commissaire aux comptes titulaires pour 6 ans, jusqu'en 2029 :

- Société Audit France – situé 149 Rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt représenté par Monsieur Christophe Rambeau

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE CETTE PROPOSITION A 325 POUR, 39 CONTRE ET 80 ABSTENTION (444 VOIX).

14- DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

C. Vandenberghe indique que M. Broquet et G. Boyer, vérificateurs aux comptes 2023, ont fait part de leur souhait de renouveler leur mandat pour 2024.

Il est donc proposé de désigner ces deux vérificateurs.

L'ASSEMBLEE GENERALE DESIGNE A 430 POUR ET 14 ABSTENTION (444 Voix)
CES DEUX CANDIDATS COMME VÉRIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'ANNÉE
2024.

Le Président excuse P. Pellicier, Président de la MAIF. Ce dernier a adressé aux délégués, aux clubs et à la FFA un message de remerciements pour leur fidélité.

La MAIF continue de soutenir la FFA et vient de renouveler son partenariat. Elle développe sa stratégie de développement durable en étroite collaboration avec la fédération.

Il adresse ses sincères encouragements à tous dans la préparation des JOP Paris 2024 et réitère le soutien de la MAIF à la FFA.

Puis, C. Vandenberghe excuse la Présidente, L. Borie-Lancel et donne la parole à ses représentants :

- Yves MASSON transmet les amitiés de L. Borie-Lancel à l'ensemble de l'assemblée et souligne les bonnes relations partenariales entretenues entre CNR et la FFA.

- Marie-Cécile GRISSARD, présente la Charte Fleuve sans plastique.

P. Trichet se dit sensible aux actions de la CNR et souligne le partenariat exemplaire en matière de développement durable de la CNR pour accompagner les équipes et les clubs.

Le Président donne la parole à JC. Rolland, Président de la FISA/World Rowing.

JC. Rolland, à travers les rapports, a noté la continuité et le développement de notre activité.

De nombreux défis nous attendent. Il faut s'adapter en permanence à notre environnement dans un contexte qui évolue très vite en développant de nouvelles stratégies.

Nous avons été confrontés à des crises majeures : COVID, guerre en Ukraine

Il évoque la difficulté du dossier de la guerre en Ukraine et de l'éventuelle participation de ressortissants russes ou biélorusses aux compétitions organisées par WR.

Concernant les enjeux stratégiques, JC Rolland rappelle que L'aviron est reconnu comme un sport historique de l'olympisme.

Notre discipline est reconnue comme un grand sport et notre place dans le mouvement olympique est là ! Il faut rester vigilant et défendre notre place. Rien n'est acquis et il est nécessaire de comprendre dans quel environnement nous évoluons.

Pour l'ambition olympique, il est obligatoire de faire des compromis et de faire des propositions.

Le combat a débuté il y a 6 ans auprès du CIO. Fin mai, une décision sera prise sur l'intégration de l'aviron de mer aux JO.

Concernant le développement indoor, il s'agit d'un nouvel axe stratégique avec un marché à haut potentiel. L'aviron fait partie des E-sports.

JC. Rolland remercie l'engagement de la France à accueillir 4 événements internationaux en 2023 et la collaboration initiée par l'équipe dirigeante fédérale et la FISA/World Rowing.

15- RAPPORT DU MEDECIN COORDONNATEUR DU SUIVI MÉDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (Annexe 9)

Le rapport du médecin ayant été envoyé aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles qui seront transmises à F. Maton.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

16- RAPPORTS DES COMMISSIONS (Annexes 10 à 17)

Les rapports ayant été envoyés aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles auxquelles les présidents se soumettent.

Ces rapports n'appellent ni question, ni observation.

17- REMISE DE LA GRANDE MEDAILLE D'OR

C. Vandenberghe remet la Grande Médaille d'or à Pascal Jolly et retrace son parcours de sportif, de cadre technique, de bénévole et de dirigeant de P. Jolly.

18- MISE A L'HONNEUR DES ANCIENS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Un hommage est rendu aux sportifs de haut niveau ayant mis un terme à leur carrière à la fin de la saison 2022, C. Juillet, P. Houin et C. Lavigne, tous trois sont excusés.

A. Tixier dresse une rétrospective des carrières de ces sportifs. Une remise de récompenses sera organisée à la FFA ultérieurement selon les disponibilités de ces trois athlètes.

19- QUESTIONS DIVERSES

• Règlement intérieur

V. Busser rappelle, aux ligues et aux comités départementaux, les dispositions des articles 8 et 14 du règlement intérieur et plus particulièrement concernant les conventions d'objectifs.

• Assemblée Générale Extraordinaire 2023

Il est rappelé que le comité directeur du 24 février a voté la tenue d'une AGE le 8 juin 2023 suite à l'évolution de la loi sur le sport et la mise en conformité des textes réglementaires des fédérations. Toutefois, au regard des évolutions, il sera possible de reporter cette AGE dans le courant du 3^{ème} trimestre 2023.

Il est précisé que l'obligation de modifications des textes pour les ligues et comités départementaux n'interviendra qu'en 2028.

• Assemblée Générale 2024

L'assemblée générale de la FFA se tiendra le 16 mars 2024.

Le comité directeur fixera la date de l'assemblée générale électorale dans le courant du dernier trimestre 2024.

• Cyanobactéries

B. Coupé interpelle l'assemblée sur les difficultés de pratique rencontrées suite à l'apparition de cyanobactéries, bactéries pouvant présenter des risques sanitaires.

A ce jour, 2 plans d'eau sont concernés Nantes et Saint Nazaire. En 2022, les communautés gestionnaires du plan d'eau de Nantes ont promulgué un arrêté du plan de navigation ayant eu un impact sur les clubs. Il en sera sans doute de même en 2023.

B. Coupé souhaite savoir si d'autres plans d'eau sont impactés par cette problématique et si la FFA peut mutualiser des démarches auprès de l'ARS avec la FFVoile et la FFCK afin de donner les moyens aux clubs de pratiquer en respectant les consignes d'autant que l'aviron n'est pas un sport aquatique.

JP. Bremer précise que le club d'Enghien a été fermé pour cause de cyanobactéries sur le lac et des démarches ont été entreprises auprès de l'ARS. La difficulté est de trouver le bon interlocuteur.

L'ARS de Bretagne a établi des barèmes sur lesquels l'ARS Enghien s'est positionnée avec des sorties interdites, limitées ou autorisées.

C. Vandenberghe indique qu'une réunion au CNOSF avec les trois fédérations concernées sera organisée et qu'un contact est pris avec l'ARS.

S. Vieilledent : La difficulté réside dans le fait que l'ARS pilote ses actions au niveau régional. Ce constat amène des situations différentes d'une région à une autre. Au niveau national nous devons réussir à définir une stratégie pour ne plus subir des interdictions non justifiées pour l'aviron

La FFA va trouver des orientations d'études et vérifier que la pratique ne présente pas de danger pour la santé.

B. Rey ajoute que la préfecture de Saône-et-Loire et VNF, suite à ces incidents, ont autorisé la navigation sur des sites interdits auparavant.

• Tarification

JP. Lherm revient sur l'augmentation de la licence sur la part fédérale sans répercussion sur les parts dédiées aux ligues et comités départementaux. Il est nécessaire de rendre lisible auprès des structures ce à quoi est destiné la part fédérale.

C. Vandenberghe souligne que les clubs, comités départementaux et ligues doivent évoluer avec le contexte actuel et proposer un nouveau modèle économique. Il faut intégrer le fait que les licenciés sont des clients potentiels.

Il cite l'exemple de la ligue des hauts de France ayant voté une augmentation de 5 euros par licence au regard des actions initiées et proposées à ses structures.

Les ligues peuvent augmenter leur licence en offrant une contrepartie à ses clubs.

La fédération doit expliquer à quoi sert cette part fédérale. Une communication sera effectuée en ce sens.

La FFA applique des tarifs de licences bas représentant seulement 25% du budget fédéral.

JR. Peltier regrette que les actions menées se soient éloignées du programme de campagne proposé par l'équipe élue.

Il revient notamment sur l'interdiction des internationaux à participer à la Coupe de France 2022 et sur l'augmentation des licences et les parts dédiées aux structures et à la FFA.

Il est nécessaire de tenir la ligne de conduite définie en début d'olympiade.

Actuellement, il semble que bon nombre de choses soient imposées et n'avaient pas été annoncées.

C. Vandenberghe : la Coupe de France, à ses débuts, était une demande commerciale de la MAIF pour 100 000 euros par an.

Il n'a pas été annoncé que la Coupe de France 2023 ne se tiendrait pas mais que celle-ci n'était pas financée à hauteur de 90 000 euros.

Concernant les sportifs de haut niveau, ceux-ci pouvaient participer exceptés les athlètes ayant participé au championnat du monde de Racice.

Le président souligne que le programme n'a pas été modifié. Le contexte économique a changé et il n'a pas été dit que la part des licences n'augmenterait pas. Le modèle économique des ligues et des clubs doit changer.

De nombreuses entreprises ont été contactées pour accompagner la Coupe de France.

T. Renault souligne que la coupe de France à ses débuts était une manifestation fédérale.

S. Vieilledent rappelle que les sportifs de haut niveau pouvaient participer à la Coupe de France 2022. Il avait seulement été demandé au groupe OLY de Racice (32 SHN) dans le cadre de la préparation OLY pour Paris de se préserver après une longue saison internationale.

Concernant les sujets de tarifications, nous devons absolument revaloriser notre pratique et notre offre. La question des ressources propres sera un sujet incontournable post Paris 2024

JP Bremer : il y a une distorsion entre l'augmentation de la licence pour la FFA et l'augmentation de la part licence fédérale versée aux ligues.

La question est de savoir si la part des ligues va revenir sur une indexation du tarif de la licence.

Doit-on gérer l'augmentation de licence des ligues indépendamment du tarif de la licence fédérale ?

• **Nouvelle Loi sur le Sport**

L. Gervais : dans le cadre de la nouvelle loi sur le sport la FFA a-t-elle avancé sur le vote des clubs en 2024 et la répartition des voix ?

Depuis quelques mois, le bureau fédéral travaille en collaboration avec le Ministère des Sports, le CNOSF, le CDES (cabinet juridique) à la mise en place des nouvelles obligations légales concernant la gouvernance et les modifications statutaires y afférent.

Les premières modifications, avec l'attache de la mission des affaires juridiques et contentieuses de la direction des sports, ont été établies et ont été étudiées par le bureau et la DTN vérifie les options envisagées et leur légalité.

Concernant la répartition des voix, la parité à respecter et le système votatif, le bureau a entamé des discussions non finalisées à ce jour.

S. Gautier-Guyon note qu'un groupe de travail pour la rédaction des nouveaux statuts est constitué des membres du bureau. Est-il possible d'élargir ce groupe à des personnes extérieures au bureau ?

C. Vandenberghe répond positivement.

S. Vieilledent précise que le travail collaboratif avec la DTN sur le sujet est pertinent. G. Purier est missionné sur ce dossier ainsi que le DTN. Le CDES accompagne la FFA et le MS aura un regard et une validation sur les évolutions proposées par la fédération.

• **Zone à faibles émissions mobilité**

L. Poncelet aborde les ZFE (zone 0 émission) et informe que certaines structures (club de Toulouse et Pôle de Toulouse) rencontrent des contraintes dans le cadre de leur déplacement.

S. Vieilledent note ce point et reviendra vers la ligue.

• **Bateaux entreprises**

J. Fleuret les bateaux entreprises sont obsolètes.

La ligue AURA a constaté qu'à Libourne un constructeur proposait un bateau modulaire.

Pour pouvoir lancer une production, il faut un minima de 50 commandes. Il souhaite connaître les potentiels besoins des ligues et comités départementaux.

Il est précisé qu'un appel d'offres sera lancé par la fédération.

• **Remises de récompenses aux clubs**

La ligue de Normandie regrette qu'il n'y ait plus la traditionnelle remise de récompenses aux clubs lors de l'assemblée générale.

C. Vandenberghe précise que le bureau fédéral souhaite moderniser cette célébration avec un classement qui évoluerait au fil des championnats et une remise de récompenses aux clubs sur le dernier championnat. Cela débutera à Cazaubon.

• **Championnat du Monde U19 – Vaires/Torcy**

Il est indiqué que l'entrée sur le site sera gratuite excepté sur la tribune située dans les 300 derniers mètres de course.

Le Président clôt l'assemblée générale à 16h00.



Vincent BUSSE
Secrétaire Général

Destinataires : Délégués des ligues/Délégués des comités départementaux/Présidents des ligues, des comités départementaux et des commissions/Membres du comité directeur/ S. Vieilledent, DTN

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Assemblée Générale du 25 mars 2023 – Paladru -

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de ligues, de comités départementaux. Mesdames et Messieurs les délégués ou représentants.

Après deux années difficiles (2020 et 2021) en raison de la pandémie, 2022 fut enfin une année pleine et riche d'évènements pour nos clubs, ligues, Comités Départementaux et fédération, en commençant par la deuxième édition du championnat de France d'aviron indoor connecté, qui a battu des records de participation.

Cela démontre que les actions du plan de relance initiées en 2021 « impulse aviron » ont porté leurs fruits. La fédération a retrouvé son nombre de licenciés d'avant la COVID.

Alors certes, cette année ne nous aura pas épargnée ; nous avons subi des aléas météorologiques :

- Championnats de France à Vichy : grêle imprévisible décimant le parc à bateaux.
- Championnats de France Masters à Macon, coup de vent empêchant les finales de se dérouler.
- Mais aussi des fortes chaleurs, voire des canicules, orages impactant les programmes des courses, proliférations d'algues aux championnats de France à Bourges.
- Heureusement tout s'est très bien déroulé pour le lancement du premier championnat de France longue distance à Mâcon en 2023.

J'adresse mes remerciements à tous les présidentes et présidents, nos cadres techniques, associés aux bénévoles des clubs, aux comités d'organisations des manifestations nationales et régionales 2022 qui ont su œuvrer à la bonne tenue de nos compétitions malgré des conditions parfois difficiles. Le savoir-faire de nos clubs en matière d'organisation est reconnu par tous nos compétiteurs.

Force est de constater que notre sport, discipline de pleine nature, devra s'adapter aux changements climatiques. Nous y réfléchissons très sérieusement pour mieux préparer l'avenir.

Je reviens plus précisément sur les conséquences de la grêle qui a dévasté notre parc à bateau, touchant durement nos clubs. D'une contrainte, il fallut en faire une opportunité.

La fédération, la DTN, les collaborateurs et les élus ont été très mobilisés et ce, dès le dimanche soir en rentrant de Vichy, pour sensibiliser Pascal Demurger DG de la MAIF notre assureur/partenaire historique, notre Ministre des sports des jeux olympiques et paralympiques Amélie Oudea Castera, l'Agence Nationale du Sport : son DG Frédéric Sanaur, Brigitte Henriques Présidente du CNOSF, mais aussi l'ensemble de mes collègues Présidents de fédération. Tous ont réagi immédiatement et cela a donné lieu à un élan de solidarité spontané : sur l'enveloppe du fonds de soutien aux fédérations de 10 millions d'euros prévus en 2022, 500 000 € ont été voté très rapidement au soutien de nos 107 clubs présents à Vichy. Du reste, J'estime que tous les soutiens cumulés Ministère des sports, régions, départements, villes, avoisine le million d'euros hors remboursement MAIF. C'est dans ces moments difficiles qu'entretenir de bonnes relations avec son réseau prend tout son sens qu'il soit local ou national. François Banton vous en dira plus sur la gestion de ce dossier dans son rapport.

Cette AG de mi-mandat est l'occasion de faire le bilan de nos avancées sur notre projet fédéral 2021/2024 extrêmement ambitieux, avec pour horizon les jeux olympiques et paralympiques de Paris. Un gros chantier de restructuration de la Fédération a été entrepris sous la houlette de notre secrétaire général Vincent Busser avec la mise en place d'un nouvel organigramme. Vincent vous le détaillera dans son rapport.

La mise en place opérationnelle des pôles avec notamment le lancement de nouveaux programmes : E-Row, Avi Santé, Avi'Scape game.

Nous sommes ravis d'accueillir pour notre AG Jean-Christophe Roland que vous connaissez tous, Président de la (FISA) World Rowing avec qui nous entretenons d'excellents rapports ainsi qu'avec son nouveau directeur général Vincent Gaillard. Je remercie Myriam Goudet notre jeune élue responsable à l'international pour son excellent travail. Car dans un monde évoluant toujours plus rapidement, une partie importante du travail de la FFA est de rester aux plus proches des instances internationales. Depuis 2 ans, nous nous efforçons de créer du lien entre les commissions de World Rowing et la FFA. Cela passe par la présentation d'un maximum de candidats aux différents postes à pourvoir au sein des commissions de WR afin d'avoir une représentation française la plus large possible, mais aussi de créer du lien, se faire connaître auprès de ces acteurs internationaux. Ce travail de longue haleine a pour objectif de positionner la France comme pays force de proposition et un interlocuteur privilégié pour World Rowing. Cela fait une belle passerelle pour évoquer les championnats du monde U19 à Vaires-sur-Marne.

En effet, Janvier 2022, création du comité d'organisation des championnats du monde Junior (COSMA) qui servira de test event dont le DG est Jean-Pierre Bremer, le Président Frédéric Andolfi, le trésorier général François Banton, le secrétaire général Jean-Pierre Leroux, les deux vices Présidents Anne Tollard et moi-même pour un budget global de 2,7 millions d'euros. Jean-Pierre Bremer a su s'entourer de bénévoles experts (4 chefs de pôle compétents) 450 bénévoles à gérer. Finalement, c'était presque le plus facile Jean-Pierre a eu un travail considérable pour aligner les demandes du COJO, de WR, du délégataire du bassin et infrastructures, de la région Ile-de-France. JP n'a pas eu un long fleuve tranquille !

Le projet des travaux de rénovation et de mise aux normes PMR du siège fédéral mais aussi énergétiques avec agrandissement de la surface utile. L'occasion de faire un diagnostic complet de notre patrimoine qu'il faut entretenir et choyer. Faire passer notre fédération du XXème siècle au XXIème siècle. Ces travaux de rénovation du bâtiment fédéral ont fait l'objet d'un vote début décembre approuvé largement.

Revenons à notre bilan de mi-mandat. Je vous rappelle les grandes lignes de notre projet fédéral décliné en 4 axes. Notre DG Sébastien Vieilledent vous en parlera plus précisément dans son rapport.

- (1^{er} axe) L'aviron pour toutes et tous. La coordination du développement de notre sport, sujet éminemment important dans notre projet étant coordonné par Anne Tollard vice-présidente et Christophe Pialat cadre technique.
- (2^{ème} axe) une nouvelle politique du haut niveau : objectif les JOP (la vitrine de notre sport en quelque sorte), sous la direction de Sébastien Vieilledent, associé à notre consultant exécutif Jürgen Grobler. Je laisserai Sébastien développer tout à l'heure.
- Une remarque : vous aurez tous identifiés les trois casquettes de Sébastien : DTN, DG et directeur de la performance.

- J'en profite pour féliciter nos athlètes de l'équipe de France qui reviennent médaillés des championnats d'Europe et du monde : Claire, Laura, Mathieu, Hugo. Mes félicitations particulières pour l'équipe de France paralympique qui revient avec 4 médailles dont une d'or positionnant la France à la deuxième place mondiale. Bravo à Elur, Laurent, Nathalie, Perle, Stéphane, Margot, Erika, Rémy.
- Lancement de l'équipe de France de beach rowing pour les championnats d'Europe et du monde sont revenus médaillés : costal endurance solo homme Alexis Fortier argent double mixte Edwige Alfred/Ludovic Dubois qui remportent la médaille d'or
- Beach Rowing Sprint : solo junior Homme Evan Calhiau or double mixte Edwige Alfred/Ludovic Dupuis argent classement des nations France 2ème derrière l'Espagne. Sans oublier les bateaux de club médaillés en endurance Corbeil argent double homme Carteret en bronze. Je rappelle que notre politique de développement passe par l'aviron de mer.
- Temps fort de la DTN, avec l'organisation du colloque des cadres en novembre à Cannes-Mandelieu nous étions présents avec Guylaine Marchand et moi-même, nous avons pu échanger avec les cadres techniques, le dernier colloque datait de 2018. Sans aucun élu. J'en profite pour féliciter Guylaine pour son élection de décembre au sein du nouveau conseil d'administration du Comité Paralympique Sportif Français.

Pour la première fois, la fédération a organisé sous la houlette d'Olivier Pons un séminaire des entraîneurs de clubs au siège fédéral en fin d'année, invitant une trentaine de personnes dont des femmes coachs. C'est la politique de la fédération que de féminiser le métier d'entraîneur. Séminaire très apprécié par tous les participants.

- (3^{ème} axe) Une fédération au service de ses clubs, ligues et comités départementaux avec la création du pôle structures et territoires sous la coordination d'Audrey Dall'acqua associée à Hélène Gigleux cadre technique. Beaucoup d'actions sont menées : clubs des dirigeantes RDV tous les 2 mois avec 30 dirigeantes. Plan d'accompagnement des dirigeantes, table ronde tous les 2 mois autour de différents thèmes : projet associatif, financement, emploi, recrutement, convention d'objectifs territoriales Fédéré/ligue/CD etc..
- Nous avons entrepris des déplacements des élus du bureau exécutif sur les territoires à la rencontre des clubs, des ligues et des CD. Échanges directs et riches avec tous les acteurs du terrain.
- L'occasion de parler de la nouvelle loi du sport et sa gouvernance votée par l'assemblée nationale en mars 2022 qui impactera les clubs lors de la prochaine AG électorale de novembre 2024 : vote des clubs à minima 50%, parité, limitation du nombre de mandats, représentativité au sein du Conseil d'administration de la FFA, l'esprit de cette loi étant d'assurer plus de démocratie dans le sport fédéré.
- (4^{ème} axe) Une fédération verte, responsable et éthique sous la coordination de Pierre Trichet associé à Hélène Gigleux.
 - Obtention de la certification ISO 20121 en collaboration avec le président du club de Libourne Xavier Buffo, la fédération, la MAIF. (J'en profite pour féliciter Xavier Buffo pour la réussite de son championnat du monde Masters avec plus de 8 500 rameurs 50 pays) Cette certification nous accompagne dans une démarche structurée pour l'organisation d'un événement sportif selon les grands principes du développement durable. Elle atteste de la gestion durable de notre organisation, consommation d'eau et d'énergie, choix des partenaires/fournisseurs, traitements de l'eau, des déchets, sécurité des bénévoles.....

- Signature de la convention entre les fédérations et le ministère des sports sur les économies d'énergie engagement fort de toutes les fédérations.

Participation au salon nautique de Paris en association avec la FFvoile, la FFCK, la fédération de ski nautique sur un stand commun, une occasion de faire connaître notre discipline à un public averti et proche du nautisme mais aussi de partager nos idées sur le développement durable vu par chacune des fédérations. L'occasion de signer une convention entre la FFV et FFA concernant des actions communes à initiées sur les pôles nautiques. Le stand a été pris en charge financièrement par la direction du salon.

Vous pouvez le constater la fédération, les élus, la DTN, les collaborateurs de la fédération n'ont pas ménagé leurs efforts en cette année 2022.

Notre point amélioration restant encore à concrétiser : trouver de nouveaux partenaires aux valeurs communes avec les nôtres et en adéquation avec nos partenaires historiques.

Avec Sébastien, et certains membres du bureau nous avons rencontré beaucoup d'entreprises, petites et grandes sur des secteurs d'activité bien différents et même si le contexte international est compliqué et incertain, nous espérons bien finaliser avec de futurs alliés.

En effet, pour la première fois, la fédération affiche un budget à 8 millions d'euros en 2022 avec un déficit de 1 %. Mais nous restons trop dépendants des subventions de l'ANS. François en parlera dans son rapport. Il est impératif de trouver de nouveaux partenaires pour se donner les moyens de nos ambitions, mais surtout assurer l'après Paris 2024.

Je tenais à remercier chaleureusement nos fidèles partenaires : la MAIF et son Président, Yves Pellicier, son directeur Général, Pascal Demurger, qui nous soutiennent depuis 31 ans, la CNR : sa Présidente, Laurence Borie Bancel qui a ramé jadis en Nouvelle-Aquitaine et connaît bien notre sport.

A souligner qu'à l'occasion du salon des maires et des collectivités territoriales 2022, Porte de Versailles. La Fédération Française d'Aviron a signé un accord de partenariat avec les fondateurs de la charte

< Fleuve Sans Plastique > : La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) IAGF (Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves) et la Fondation Tara Océan.

Par cet accord, la Fédération Française d'Aviron devient Ambassadrice de la charte, et assurera sa promotion, notamment dans la perspective des jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024

MAIF et CNR ont embarqué avec nous jusqu'en 2024.

Je remercie du fond du cœur l'ensemble des membres du bureau exécutif et du conseil d'administration pour leur travail, leur dévouement et engagement pour la fédération. En sachant que beaucoup d'entre elles/eux sont en activité et n'hésitent pas à prendre sur leur temps de loisir, de vacances et parfois pendant leur travail.

Ainsi que l'ensemble de la DTN et cadres techniques pour son efficacité, son pragmatisme et sa détermination qui œuvrent à la réalisation du projet fédéral avec les présidents des commissions

Un immense merci également à l'ensemble du personnel fédéral et des services : accueil, communication, développement, haut-niveau, informatique et comptabilité.

Et enfin, je n'oublie pas nos collègues présidents de ligues, de Comités départementaux, de clubs qui travaillent sans relâche, avec passion, dévouement et pugnacité pour développer et faire rayonner notre sport partout en France. Continuons collectivement de donner l'envie aux jeunes rameuses et rameurs et faire grandir notre discipline.

Ensemble l'avenir nous appartient avec en perspective des organisations, en 2023 de 4 événements internationaux : championnat d'Europe indoor, championnat d'Europe U19 à Brive, championnat du monde U19 à Vaires-sur-Marne, et enfin le championnat d'Europe de mer et de Beach Rowing à la Seyne sur Mer.

Je vous remercie pour votre attention.

Christian Vandenberghe
Président de la FFA

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL Assemblée Générale du 23 mars 2023 – Paladru-

Mon rapport moral fera état

- des clubs et licences pour la saison dernière,
- des différentes formations
- et d'un point d'étape des travaux menés depuis notre élection le 5 décembre 2020 en termes de ressources humaines.

Clubs et licences

L'évolution du nombre de nos structures est relativement stable. Il y a eu 10 créations de clubs en 2022 pour 3 cessations d'activités.

Le nombre de clubs affiliés I (Indoor) est inchangé depuis 4 ans (6 clubs).

Force est de constater qu'aujourd'hui nous sommes sur un volume constant du nombre de structures sur le territoire.

La situation actuelle ne nous laisse pas présager une évolution positive de nos structures.

Pour ce qui est de l'évolution du nombre de licences, la saison 2022 nous a permis de rattraper progressivement la baisse liée à la période covid.

Quelques signes positifs à savoir : 11,18% de licences A délivrées en plus en 2022 soit 3561 de plus.

Pour rappel, en 2019 nous étions à 36311 licences A pour 35424 en 2022.

L'évolution du nombre par catégorie d'âge met en lumière une très nette progression des deux extrêmes, à savoir chez les jeunes (J10 à J12) avec 22,56% de licences en plus, soit 278 licences supplémentaires et chez les seniors A avec une augmentation de 12,96% soit 2861 licences A supplémentaires.

Dans le même registre, l'évolution du nombre de licences I et IE sont également significatives en pourcentage mais il faut néanmoins relativiser en termes de licenciés supplémentaires.

Augmentation des licences I de 18,94% soit 321 de plus et des licences IE de 55,29% soit entre guillemet que 55 licences supplémentaires.

Dernier point, dans l'analyse de la répartition par sexe du nombre de licences, on constate une augmentation régulière de 1% par an du nombre de femmes licenciées et ce depuis 6 ans par contre une baisse de 1% chez les hommes depuis 3 ans.

Formations`

Concernant les formations fédérales et avec une certaine pondération dans l'analyse des chiffres, il est à noter une réelle baisse des participants à ces formations.

- Educateur nous passons de 178 en 2021 à 105 en 2022,
- Initiateur de 457 en 2021 pour 247 en 2022.
- Seul l'entraîneur progresse et passe de 15 inscrits pour 2021 à 22 pour 2022.

Comme la saison précédente, nous sommes toujours sur des volumes très bas pour les diplômes professionnels délivrés, entre les CQP, BP, DE et DES.

Point RH

Notre dernier dossier RH, initié fin 2021, sur l'accord du télétravail a pu enfin voir le jour après un peu plus de six mois de travail, de rédaction, de négociations et d'échanges entre le CSE, le personnel fédéral, le DTN et quelques élus du bureau.

L'accord a été finalisé début juillet et nous avons procédé à la signature de toutes les parties prenantes le 17 juillet 2022.

Comme annoncé lors de notre dernière AG de mars 2022, la nouvelle organisation est maintenant en place.

Hélène Gigleux directrice du pôle clubs et territoire et Christophe Pialat directeur du pôle développement et innovation ont pris leurs fonctions le 1^{er} avril 2022.

Ils avaient encore quelques dossiers à piloter jusqu'à la fin du premier semestre et sont depuis à 100% sur les actions de leur pôle respectif.

A noter quelques départs via des ruptures conventionnelles courant 2022 :

- Illana Meite Machado en mai et Maxence Schneider en juillet, tous les deux du pôle marketing et communication.

Les nouveaux recrutements nous ont permis un tuilage intéressant et ce, en pleine période très chargée.

Nous avons accueilli mi-juillet Manon Cottrel responsable communication et mi-août Romain Gauthier chargé de communication.

Dans cette même période de départs et d'arrivées, le DTN a assuré le management de pôle communication le temps de la mise en place de cette nouvelle organisation

Le mois de septembre 2022 a vu le recrutement d'un certain nombre de jeunes apprentis au pôle marketing et communication :

- Maxime Hamelin apprenti chargé de mission événementiel,
- Jade Vermersch apprentie graphiste
- Lorenzon Ciscar Pellegrina apprenti technicien vidéo.
- Luka Da Silva, apprenti chargé de mission développement et événementiel, au pôle développement et innovation
- Et Yacine Aitabbas apprenti chargé de mission au pôle clubs et territoires

En septembre nous avons embauché Germain Pontois en CDI chargé de développement handi.

Après toutes ces arrivées, nous avons néanmoins eu fin décembre le départ de Juliette Duchemin qui, après avoir passé 10 ans au sein de notre fédération a rejoint le Cojo.

Remerciements

Je tiens à remercier, le DTN-DG, Sébastien Vielledent pour son travail et les échanges clairs sur nos dossiers communs. Mes remerciements, à tous les élus, le personnel fédéral et les cadres techniques et plus particulièrement, Carinne Birabent et Sylvain Bosquet membres du CSE, ainsi qu'Isabelle Dubuc, cheffe comptable et gestionnaire comptable de la fédération, pour la qualité des échanges.

Mes remerciements très chaleureux à nos deux assistantes de direction, Caroline Autour et Vanessa Lété pour leurs dévouements, leurs disponibilités et leurs enthousiasmes au quotidien. Et pour finir un grand merci à Martine Scotton, secrétaire général adjointe avec qui je partage au quotidien sur de nombreux dossiers.



Vincent BUSSIER
Secrétaire Général

Assemblée Générale de la Fédération Française d’Aviron du 25 mars 2023

Rapport du Directeur Technique National/ Directeur Général

INTRODUCTION

Bonjour à toutes et à tous

A moins de 500 jours des JOP de Paris 2024, je suis ravi de pouvoir vous retrouver afin d’aborder les grandes lignes de cette année 2022 que je qualifierais de **dynamique dans les projets et d’intense dans le changement**.

Néanmoins, avant de rentrer dans le détail, il me semblait intéressant de pouvoir **remettre en perspective les différents constats et objectifs** autour desquels nous avons échangé l’an dernier à cette même période.

RAPPEL DE LA STRATÉGIE

A mon arrivée, j’avais évoqué, pour notre fédération, un **contexte conjoncturel intense, composé par un ensemble d’opportunités et de challenges majeurs** associés à une **situation économique et concurrentiel sans précédent**. L’année 2022 ne m’a pas fait mentir: gestion des premiers effets de la crise économique, aléas météorologiques et montée en puissance de la dynamique Paris 2024 auront mis à rude épreuve nos actions et notre organisation.

Au niveau intrinsèque nous avons aussi acté que **nos points forts** étaient basés sur le fait de posséder des axes de développement importants et surtout en phase avec les évolutions actuelles des pratiques sportives. L’enjeu étant de savoir saisir ces opportunités au bon niveau et dans le bon timing.

À contrario, nous avons évoqué une pratique “aviron” encore trop intimiste, pas toujours accessible et sans pratique libre souvent porteuse de modèle économique sportif rémunérateur. Enfin nous avons constaté un système d’accession au haut niveau et une capacité à préparer la haute performance qui commençaient à s’essouffler.

La Fédération Française d’Aviron devait donc **dès 2022 entreprendre** une **transformation majeure** de son modèle afin de répondre aux enjeux sportifs, socio-économiques et concurrentiels de son nouvel environnement.

Dans ce contexte et afin de déployer notre projet fédéral, la stratégie globale de la direction technique nationale et de la direction générale s’est orientée vers 3 actions :

1-Optimiser nos modèles de développement et transformer notre modèle économique

- En relevant le challenge du développement de la **pratique libre** et de la **révolution digitale du sport** notamment grâce à notre **pratique indoor**.
- En structurant et déployant notre stratégie de **développement durable**
- En accélérant le déploiement de nos pratiques en **mer, de sport santé et de mixité**.
- En développant une **offre d’activité dynamique et innovante** de notre pratique en **rivière**.

2-Déployer notre stratégie HN/HP 2024/2028

- En redynamisant la haute performance, dans l'urgence afin de garantir la performance de nos équipes au Jeux de Paris 2024
- En anticipant la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles
- En repensant la structuration nationale, l'action de la DTN sur l'accèsion du haut-niveau et la cohérence technique nationale

3-Optimiser et Innover notre organisation et nos méthodes de travail

- Simplifier, clarifier et optimiser l'organisation
- Favoriser le travail en commun et la coordination inter-service
- En intégrant un plan de communication dans chaque projet (faire savoir)
- En définissant et déployant une stratégie en marketing sportif (partenariat)
- En développant notre réseau d'influence et nos capacités de collaboration institutionnelle et privée au national et à l'international

C'est dans ce cadre que l'ensemble des équipes de la fédération ont abordés les enjeux de cette année 2022

BILAN DE L'ANNÉE 2022

Indicateurs et objectifs

En termes de pilotage et avant de rentrer dans le détail de chaque action, il est toujours intéressant de pouvoir **revenir sur les objectifs qui ont été fixés** pour l'olympiade et la paralympiade dans nos documents cadres, à savoir, le contrat de développement de l'ANS et les directives techniques nationales.

En termes de développement, notre niveau total des licences en 2022 atteint **44 951 licences** ce qui représente une augmentation de **+10,5% par rapport à 2021**.

Concernant les pratiquants (licences et titres), l'année 2022 reflète aussi en augmentation avec une évolution de **+18,7%** représentant au total un montant **118 091 pratiquants**.

La mixité continue de progresser en 2022 pour la Fédération passant de **43,6%** de licenciées féminines en 2021 à **44,8% en 2022**.

Nos objectifs 2022 sont atteints. Nous devons continuer sur la même dynamique. je vous rappelle qu'avec ces chiffres nous représentons seulement 0,18% des 18 millions de licenciés en France

Au niveau de nos actions de formation

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022
Nbr de diplômés pro	35	39	40	33
Nbr de diplômés Féd	500	687	650	452

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous pouvons constater une **belle stabilisation de la relance des formations professionnelles** avec un indicateur pratiquement à l'objectif, 33 formations professionnelles pour 40 en objectif. Cette **nouvelle dynamique sera encore plus flagrante en 2023 avec des effectifs de rentrée en formation 2022 historiquement élevés**. La rentrée 2022 a vu d'ailleurs la relance après plusieurs saisons de mise en sommeil d'une formation DES.

Nous devons par contre rester attentifs sur le niveau de nos formations fédérales qui reste en diminution depuis 2018. Ce sera une des actions prioritaires 2023 pour le service formation.

Concernant les actions sociales et sociétales

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022
Taux de licenciées féminines	40%	43,59%	44%	44,85%
Nbr de projets inter commissions DD	2	2	4	4
Nbr de clubs labellisés santé	60	59	65	61
Nbr de licencié(e)s en situation de handicap	480	565	550	702

Sur les questions de mixité des pratiques, notre travail continue de payer avec **une stabilisation de la montée en puissance de la pratique féminine** avec une **nouvelle augmentation de 3 points entre 2021 et 2022**. Sur cet indicateur les objectifs annuels sont de nouveau atteints avec une parité totale envisageable dans les prochaines années.

Sur le sujet de l'éco responsabilité, l'indicateur nombre de projets inter-commission reflète bien nos priorités stratégiques de définition et de mise en place d'une stratégie de gouvernance et d'un état des lieux de mesure d'impact. **L'objectif de 4 projets inter commission est atteint.**

Pour les actions de **sport santé** l'indicateur du nombre de clubs labellisés continue d'augmenter. Avec **61 clubs labellisés en 2022 nous sommes à 4 points de notre objectif annuel.**

Enfin en ce qui concerne la pratique des personnes en situation de handicap la forte dynamique de développement s'installe dans la durée avec des objectifs de développement largement atteint et reflétant toute la dynamique combinés des actions sur le développement et sur le haut niveau dans un spectre large de public

Au niveau sportif

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022
OLY(classement des médailles)	5	5	8	6
OLY(PO)	13	13	11	12
PARA (classement des médailles)	8	8	8	2
U23 (classement des médailles)	13	15	11	18
U23(PO-épreuves olympiques)	7	7	7	7
U19(classement des médailles)	6	5	7	13
U19(PO-épreuves olympiques)	5	5	8	9

Sur 7 indicateurs, 3 objectifs sont atteints, 2 quasi atteints et 2 non atteints. Je reviendrais en détail sur ces différents résultats dans la partie dédiée au haut niveau et à la haute performance.

Néanmoins nous pouvons **qualifier cette saison sportive de satisfaisante avec des résultats en phase avec nos objectifs**, malgré les aléas d'une **relance post olympique et paralympique**, les besoins d'**adaptation au changement** en lien avec la mise en place d'une nouvelle organisation et les **aléas sanitaires qu'ont subis nos jeunes collectifs dans leur préparation terminale**.

À ce titre, je souhaitais, une nouvelle fois, féliciter les équipes d'encadrement des collectifs France pour les résultats obtenus au cours des différents championnats internationaux de la saison.

Déploiement du projet fédéral

Sur l'axe 1: L'aviron pour toutes et tous qui se concentre avant tout sur l'augmentation du nombre de pratiquants, leur fidélisation, le développement de nos capacités à accueillir tous les publics et le développement de nouveau modèle économique c'est 44 actions qui sont répertoriées d'ici 2024. Pour 2022, 15 actions étaient prévues. Le taux d'avancement s'élève à 90%. nous reviendrons sur les fait marquants un peu plus tard

Sur l'axe 2: une nouvelle politique de haut-niveau et de haute performance qui se concentre sur notre capacité à **garantir dans l'urgence la performance** de nos équipes aux **Jeux de Paris 2024, d'anticiper** la préparation des **Jeux Olympiques de Los Angeles et de repenser l'action de la DTN** sur les questions d'accès au haut-niveau c'est 51 actions qui avait été identifiés pour 2022. Le taux d'avancement s'élève cette année à 94%

L'axe 3: Une fédération au service des clubs, des territoires et des pratiquants se focalise sur les actions permettant aux ligues, aux départements et aux clubs de **déployer au mieux leurs projets associatifs**

en lien avec le projet fédéral, un objectif de 10 actions transverses avait été identifié pour 2022. Le taux d'avancement en fin d'année est de 82%

Et enfin l'axe 4 portant sur notre volonté de positionner la FFA comme fédération verte, responsable et éthique c'est un avancement de 84 % sur les 14 actions qui avaient été identifiées pour 2022

Au global sur les 4 axes c'est **un taux d'avancement moyen des projets de 87% sur les 90 actions qui avait été ciblés pour 2022**

Ressources humaines

Au niveau ressources humaines, il est important de rappeler que l'année 2022 a été le témoin de la **mise en place d'une nouvelle organisation** qui a pour vocation d'**accompagner la déclinaison opérationnelle du projet fédéral d'ici 2024.**

La Direction Technique Nationale et la Direction Générale sont dorénavant **organisées autour de 6 pôles d'expertise et 2 services transverses :**

3 pôles opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

Compléter par 2 services transverses : **Emploi/Formation** et **Compétition Nationale**

3 pôles supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing, Communication et partenariat
- Administration et finances

Dans ce cadre, nous pouvons noter:

- Le **renouvellement intégral du service communication** avec, en renfort stratégique une arrivée supplémentaire orientée sur les sujets de la vidéo.
- Le **recrutement de 4 cadres techniques** dont 3 en contrats privés et 1 sur un contrat CTS.

Sur ce dernier sujet, il est important de noter que dans la **cadre de la réforme de la gestion des CTS**, nous avons pu, grâce à la **pertinence de nos différentes actions** de déploiement des politiques publiques du sport **valider et sécuriser** un effectif plancher à 39 cadres et un effectif plafond à 40 cadres.

Bien loin des 52 cadres de 2010, il est néanmoins fort appréciable d'avoir stabilisé notre effectif actuel sans diminution dans un contexte où 12 fédérations olympiques se sont vues retirer entre 2 et 4 cadres de leur effectif. Nous avons donc la garantie de pouvoir bénéficier jusqu'en 2025 de 39 à 40 cadres techniques.

En complément nous avons pu aussi bénéficier d'une ouverture de poste sur le concours du professorat de sport 2022. Le dernier concours "aviron" datant de 2018. C'est un point extrêmement important car outre la négociation des effectifs de mise à disposition la question des candidats aux postes reste centrale.

Enfin rappeler aussi dans le cadre de déclinaison opérationnelle du projet fédérale la relance de la formation continue des cadres avec cette année 20 personnes inscrites sur différentes formations continues

Afin de célébrer cette nouvelle organisation, je vous propose d'aborder le détail de l'année à travers les différents pôles et services qui la compose

Pôle développement des pratiques et Innovation

Ce nouveau pôle s'oriente essentiellement sur nos **actions de changement de modèle de développement**. Sous la coordination de Christophe Pialat la saison 2022 a permis de mettre en place et de structurer cette nouvelle entité qui coordonne nos actions sur l'aviron de mer, l'aviron indoor, le scolaire et l'universitaire, la santé et toute nos actions en lien avec le développement de la pratique et l'innovation

En 2022, l'**aviron de mer** continue sont développement notamment orientée sur la structuration sportive et formation du Beach Rowing

Au niveau **scolaire et santé** la dynamique s'est concentrée sur la finalisation et le déploiement du programme Avi'santé à l'école : 6 capsules vidéo tutos, 1 teaser et 3 livrets à disposition des clubs ont été créés et déployés. Ce programme propose un cycle Aviron de 6 séances qui permet à l'enfant d'acquérir les fondamentaux de l'activité (équilibre, déplacement, manœuvre, propulsion, rythme) tout en s'amusant. Il est associé à un outil de prévention et d'éducation à la santé répondant aux enjeux du Parcours Éducatif de Santé.

Sur la partie santé encore en lien avec l'aviron de mer il faut aussi souligner la mise en place d'un partenariat avec le FFVoile appelé Nautic santé 360° L'objectif du projet **qui a pour but** d'engager une démarche de réflexion autour d'un module d'activité prenant en considération les logiques d'autonomie de pratique et de sport-santé-bien-être autour des activités nautiques.

De son côté, l'aviron indoor se relance sur ces formats présentiels après la période de covid avec une évolution de 20% des licences I.

Dans le cadre de notre stratégie et notamment notre volonté de relever le challenge du développement de la pratique libre et de la révolution digitale du sport l'action majeure de l'année s'est orientée vers la définition et la mise en place du concept E-Row.

Comme vous le savez, **la pratique du rameur s'est développée de manière exponentielle depuis 2 ans.**

Nous devons absolument nous positionner. **C'est avec le concept E-Row** que nous attaquons cette opportunité en complément des deux programmes indoor déjà existant et à destination des clubs l'Avifit et le Rowing

e-ROW, c'est : Des séances de rameur disponibles à la demande, **à utiliser à son domicile ou en salle de sport.**

Une offre inspirée du fitness avec **4 univers de pratique** qui répondent chacun à des envies et des besoins différents: e-row stretch, sculpt, track et pulse

- **16 séances renouvelées mensuellement**, mais aussi des conseils techniques et des tutos matériels pour bien choisir, entretenir son rameur et le faire évoluer.

- Un mix de contenus **gratuits et payants**, accessibles sur MyCoachTV, via un abonnement annuel, **au prix unique de 45€/an**

Les objectifs sont clairs:

- Augmenter le nombre de pratiquants (capter de nouveau public)
- Mieux accompagner la pratique libre
- Positionner la FFAviron comme fournisseur de contenus indoor en ligne
- Apporter de nouvelles ressources financières

Pour ce faire, la stratégie **visé à créer un produit d'appel pour capter de nouveaux publics et progressivement les rapprocher d'une pratique fédérée.**

Pôle service aux clubs et territoires

Ce pôle représente le cœur de la **vie fédérale** et porte notamment **l'axe 3 du projet fédéral** "Une fédération au service de ses clubs et de ses territoires.

Coordonné par Hélène Gigueux, il **accompagne les structures au quotidien** sur les services administratifs, gestion, réglementaires et subventionnement à disposition des clubs.

De plus, il est chargé d'**accompagner les dynamiques de déploiement de nos axes de politiques publiques du sport** comme la mixité des pratiques, le handicap ou encore le développement durable. Ce pôle a été par exemple au centre du suivi du dossier Vichy et de son financement avec le travail spécifique de Gilles Purier adjoint au DTN.

Au niveau des faits marquants de 2022 nous pouvons noter:

- le lancement du **programme d'accompagnement des structures** et de sa newsletter associée "Clubs et Territoires".
- La mise en place de la **2ème phase du programme "Égalité"** sur la thématique de l'encadrement. Ce programme de 4 ans soutenu par la dotation Impact 2024 se déploie en temps en en heure dans son phasage. A l'occasion des 34èmes Entretiens Jacques Cartier à Montréal qui se sont déroulés en novembre 2022, la Fédération Française d'Aviron a été invitée à présenter son travail sur ce programme concernant l'accès des femmes aux postes à responsabilité.

Les sujets de **développement durable et notamment d'éco-responsabilité** se sont concentrés sur :

- La définition et la mise en place de notre stratégie et ses premières mesures d'impact accompagnées par le cabinet conseil OXY.
- Le projet mallette pédagogique rivière
- Les affiches faune du rame en 5

Nous pouvons aussi noter sur 2022, **2 engagements stratégiques majeurs** avec la signature de la Charte des 15 engagements éco-responsable du Ministère des sports ainsi qu'un partenariat avec les fondateurs de la charte Fleuve Sans Plastique : CNR (la Compagnie Nationale du Rhône), IAGF (Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves) et la Fondation Tara Océan. Par cet accord, la Fédération Française d'Aviron devient ambassadrice de la charte, et assure sa promotion, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024.

Enfin sur les **pratiques en lien avec les personnes en situation de handicap** l'année 2022 ce sera concentrée sur:

- L'accompagnement des campagnes de recrutement en lien avec les questions de développement,
- l'accompagnement des clubs sur la dynamique de cette belle montée en puissance du nombre de licenciés
- et bien entendu les actions en lien avec notre convention concernant le sport adapté avec notamment en ligne de mire, les VIRTUS Global Games 2023 organisé à Vichy.

Pôle Performance

Une année particulière pour le pôle performance. **D'un côté**, la nécessité de **livrer la saison nationale et internationale. De l'autre un intense travail d'accompagnement du changement afin de réaliser la mise en place de notre nouvelle stratégie et notre nouvelle organisation portées par Jürgen Grobler.** L'objectif étant de répondre notamment pour la partie valide au constat de manque de densité flagrant qui avait été réalisé suite à l'olympiade de Tokyo avec une 13ème place au classement PO.

Pour rappel la mise en place de cette stratégie 2024/2028 se décline autour de trois programmes :

- Le programme Ambitions 2024 **OLY** qui a pour vocation pour le groupe olympique de **Relancer une dynamique, et monter en puissance tout en gérant l'urgence**
- Le programme Ambitions 2024 **PARA** qui engendre une volonté de **Spécialisation et d'optimisation**
Le programme Génération 2024-2028 qui a la responsabilité d'adapter et d'anticiper la préparation de la génération 2028

Dans ce cadre nous pouvons relever quelques faits marquants de cette saison avec :

- La mise en place d'une **cellule de performance** autour des bateaux médaillables
- Le **recentrage des projets OLY sur certaine structure** afin de favoriser dans un temps court la préparation des bateaux d'équipage et les dynamiques quotidiennes d'entraînement
- **La montée en puissance et l'adaptation du suivi social et des formats CIP** pour s'adapter aux nouvelles méthodes d'entraînement. Sur 2022 sur les groupes PARA et OLY c'est 28 CIP ou contrat d'image qui représente aujourd'hui 88% de nos effectifs senior. C'est considérable. A titre d'exemple nous avions 18 CIP en 2021 soit une augmentation de 55%.
- **La montée en puissance de l'accompagnement de la performance** sous la coordination de la MAP avec la mise en place et la coordination de nos intervenants, préparateur physique, diététicien, biomécanicien, data scientist, sports scientist, préparateur mental
- Le développement et le déploiement d'un **cahier d'entraînement digital** avec la plateforme Nollio

Concernant la relance de l'action de la DTN sur le sujet de l'accession au haut-niveau nous pouvons noter:

- La belle opération du **séminaire des entraîneurs de club** animé par Olivier Pons et soutenue par Hélène Gigleux
- Le réajustement **des lettres de missions** basé sur le rayonnement régional de certains cadre des pôle France Espoirs
- Le très pertinent projet Européen **Row to Olympics** coordonné par Gaël Depierre et toute son équipe de cadre technique CTS, Technicien Sportif Régional et entraîneur de club
- Enfin la très belle opération de relance et de modernisation de **l'évaluation fédérale** sous la coordination de Julien Valla et le soutien de la mission d'aide à la performance.

Un grand merci à toute l'équipe du pôle performance pour leur capacité d'adaptation, d'investissement et d'implication. Cette année a été considérable en changement et en intensité.

Au niveau des résultats sportifs, chez les U19, après une saison 2021 exceptionnelle de par son contexte et ses résultats (86% de la flotte en finale et 71% des bateaux médaillés), nous avons ciblé un année plus en lien avec nos niveaux historiques. **Avec 7 médailles aux championnats d'Europe et trois bateaux finalistes dont une médaille de bronze en W4- aux championnats du Monde, notre objectif sur le classement général (PO) est quasi atteint** avec une 7ème place pour un objectif à 8. L'indicateur "classement médaille" est plus problématique avec une **13ème place pour un objectif à 9**.

Un grand bravo néanmoins à Léa, Caroline, Léontine, Jeanne et leur entraîneure Gaelle Buniet pour leur magnifique médaille de bronze.

Chez les U23 une certaine stabilité s'installe sur les deux dernières saisons avec pour cette année des effectifs ne pouvant pas bénéficier néanmoins d'une partie des meilleurs U23 embarqués dans la dynamique Paris 2024. Au final, sur **12 bateaux inscrits, 7 rentrent en finale A, 3 sont médaillés** (bronze). Le LM2X composé de Baptiste Savaete et Pierrick Verger, entraîneur Adrien Druenne, le BLW4X avec Noémie, Marion, Eugénie et Ines, entraîneur Arthur Maiola

Dans ces jeunes catégories, il faut aussi noter **la victoire de la France durant le 40e anniversaire du Match France - Grande-Bretagne**, Avec 11 duels gagnés sur les 14 au programme, les Bleus remportent le trophée qui leur échappait depuis 2016. Un grand bravo à l'encadrement et au bénévoles présent

Pour le groupe olympique les Objectifs 2022 était clair par rapport à notre feuille de route Paris 2024 qui affiche l'obtention de 3 à 4 médailles

- Stabilisation des 2 médailles de Tokyo
- Mise en oeuvre d'un 3ème projet médaillable
- Relancer un ensemble de projet pour la qualification olympique

Le Bilan affiche:

- Un titre mondial en M2X
- Une 4ème place en LW2X
- Une 6ème place LM2X
- Deux bateaux en phase de qualification (W1X et M4X)

Notre **objectif sur le classement des médailles est atteint, 6ème** pour un objectif à 8. A une place près, nous n'atteignons pas notre objectif classement PO (12ème pour un objectif à 11ème).

Les choses se mettent donc bien en place. Nous ne sommes pas loin de l'objectif. C'est bien mais ce n'est pas encore suffisant. Un énorme travail a été réalisé pour relancer une dynamique et une densité. Il faudra prolonger et monter d'un cran.

Toutes mes félicitations à Matthieu et Hugo et Alexis pour cette performance extraordinaire et ce modèle de maîtrise technique et de résilience. Vous avez vraiment mérité votre titre World Rowing de "Men's crew of the year"

Au niveau paralympique la saison s'est organisée autour de la mise en place très claire de la feuille de route établie suite au débriefing de Tokyo. La saison est vraiment réussie.

2 bateaux aux Championnats d'Europe 2022 et 2 bateaux médaillés

5 bateaux aux Championnats du Monde 2022 et 4 bateaux médaillés avec une médaille d'or,

médaille d'argent et 2 médailles de bronze

Les objectifs sont largement atteints. La **France se positionne comme la 2ème nation mondiale chez les paralympiques.**

Un grand bravo à **Elur, Laurent** pour le titre de champion du monde en double mixte PR3, à **Nathalie** pour cette magnifique médaille d'argent en solo PR1, à **Perle et Stéphane** pour cette médaille de bronze en double mixte PR2 et enfin à **Erika, Margot, Rémy, Laurent et Emilie** pour la médaille de bronze en quatre barré PR3

J'ai bien entendu une pensée pour le staff technique de ce magnifique groupe coordonné par Charles Delval. Nous pouvons vraiment féliciter Frederic, Loic, Germain et bien entendu Charles.

Nous pouvons leur faire confiance pour continuer sur cette lancée tout en restant vigilant par rapport au point qu'ils ont pu relever lors de leur débriefing sur:

- L'absence de certaines nations / équipages
- Le niveau qui monte fortement
- les écarts qui se réduisent

Après une année 2021 historique en termes de résultat pour **le Beach Rowing** (8 médailles aux championnats du monde), l'équipe de France junior et senior reviennent des championnats du monde 2022 avec **une médaille de Bronze et quatre 4ème place.**

Malgré un côté, de temps en temps plus aléatoire qui peut sur certains cas , **nous ne sommes pas à l'objectif**

Un grand bravo néanmoins à Edwige Alfred et Ludovic Dubuis ainsi qu'à leur entraîneur coordonnés par Yvonig Foucaud pour cette magnifique médaille de bronze en double mixte.

Encore une fois vous connaissez la difficulté pour aller chercher une médaille mondiale. Je pense qui faut avoir le plus grand respect pour ces résultats. Pour les athlètes mais aussi pour leur encadrement. Tous mes remerciements aux collaborateurs et cadres technique qui accompagnent nos sportifs. Bravo aux équipes de Yannick Schulte, Charles delval, Jürgen Grobler et Yvonig Foucaud. Bravo au services supports coordonnés par Sébastien Tant, Samy Barathay, Alison Diry et Frédéric Maton.

Service Emploi et formation

L'arrivée d'une nouvelle coordinatrice des formations en la personne de Virginie Telliez a permis notamment de mettre en place un état des lieux et une nouvelle dynamique orientés autour:

- Du recensement des besoins
- l'analyse du modèle économique de nos formations.

Mis en place en avril 2022 cette nouvelle organisation s'est concentrée aussi rapidement avec toute l'équipe pédagogique des cadres technique de la DTN sur:

- La mise en place du service,
- Sur la mise en oeuvre d'une relance claire des formations professionnelle
- Et la mise en place d'actions de formations collectives, prise en charge par l'AFDAS

Le service formation joue aussi un rôle important dans la dynamique du programme "Accompagnement des structures" pour apporter son expertise sur les sujets d'emploi et de financement des formations

Service compétitions nationales

Concernant les compétitions nationales, 2022 s'est caractérisé par un retour à la normal suite au covid 19. **Le service compétitions a relancé l'organisation et les process pour embarquer au côté des différents comités d'organisation un calendrier national complet** qui aura vu:

- La 1ère édition du CFLD,
- Le 1er championnat de France de Beach,
- Le 2ème championnat de France connecté
- et l'organisation du match France-Grande Bretagne

A noter aussi la venue de la Ministre des sports sur les sprints.

L'année s'est aussi orientée malheureusement sur la gestion des aléas météorologiques que nous avons subis plusieurs durant la saison

Au niveau international, il sera important de noter le succès des championnats du Monde Libourne sur le plan de l'organisation mais aussi sur des questions de développement durable avec l'obtention de la certification ISO 2012

Pôle marketing et communication

Sur la communication, l'arrivée de notre nouvelle responsable de la communication a permis au service de faire un état des lieux et de relancer une nouvelle vision stratégique déclinée autour des 4 axes du projet fédéral.

- On peut souligner en outre, la magnifique campagne de détection para-aviron campagne très relayée dans les médias spécialisés + les réseaux sociaux + une 50 de prises de contact
- et la Montée en puissance de notre com sur les formats vidéo > des milliers de vues sur nos vidéos, sur les réseaux sociaux de la fédération notamment durant les championnat du monde Racice

Côté marketing dans le cadre **de notre recherche nouveau partenaire** le pôle s'est concentré sur la définition et la mise en place de notre stratégie sponsoring notamment autour de **la définition de nos 5 piliers sport marketing**

- Performance et l'aventure Paris 2024
- Sport de nature et expérientiel
- Sport evenementiel
- Sport santé, bien être
- Sport connecté
- Mixité et éco-responsabilité

Montée en puissance aussi sur le suivi de l'activation de nos partenaires principaux actuels CNR et MAIF sans qui nos différentes actions qu'elles soient de haut niveau de développement seraient impossibles.

Pour 2022 l'objectif était dans un premier temps de sécuriser le renouvellement du partenariat MAIF pour un montant similaire à 2021 et engager notre partenaire sur la signature bi-annuel 2023-2024 pour valider l'accompagnement de la MAIF jusqu'à la fin de l'olympiade. Objectif atteint

Et dans un deuxième temps de chercher de nouveaux partenaires :

- pour un montant de 55 000 euros avec le réseau du Bureau Fédérale : l'atterrissage sera de 35 000 euros avec notamment la signature d'un mécénat avec la fondation MMA.

- Dans un deuxième temps sur la sollicitation de nouveaux partenaires notamment grâce à l'action de notre prestataire extérieur pour un montant de 170 000 euros

Sur 6 mois de recherche nous pouvons conclure que les enjeux que représentent JOP attirent les grandes entreprises à s'engager avant tout autour de l'événement ou à constituer des Teams d'athlètes. La plupart des fédérations ne trouve pas de nouveau partenaire. Seules 2 fédérations auront développé en 2022 leur portefeuille. Ces deux seuls cas se justifient pour la première sur une connaissance personnelle, la deuxième sur un effet business par rapport à l'obtention d'un marché.

La FFA a démarché plus de **60 entreprises qui ont conclu sur 2 retours positifs** avec un potentiel d'activation 2023. Actuellement nous travaillons au global avec **5 cibles avancées sur les secteurs de la technologie, de l'industrie et des services**

Un projet de club des entreprises nous permettant d'ajouter un niveau d'entrée partenaire plus accessible avec une vraie offre en retour

Budget

Je ne rentrerai pas trop dans le détail sur ce point afin de ne pas être redondant avec le rapport du trésorier. Néanmoins, il me semblait important de préciser qu'avec 8 000 085, **c'est la première fois dans l'histoire de la fédération que notre budget dépasse les 8 millions d'euros**. Dans le même temps, nous pouvons constater une réduction significative des frais de fonctionnement associée à une augmentation de la masse salariale et des budgets actions sportives et projets. Dans un contexte de recherche de partenariat complexe ce constat **met en évidence 3 points** :

- Nous sommes loin de la restriction budgétaire
- Une optimisation budgétaire tournée vers l'action
- Un soutien toujours plus présent de nos institutions notamment sur la partie haut niveau avec une négociation du contrat de performance à +12%

Par contre nous devons absolument maintenir nos efforts sur le développement de nos ressources propres dans toute leur forme afin de mieux se positionner sur le marché du partenariat, préparer le tournant de Paris 2024 sur la capacité des fédérations à changer leur modèle de développement et afin pour ne pas dévaloriser notre pratique qui doit rester en lien avec les évolutions économiques de la filière sport en France.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 démarre sur une bonne dynamique, le niveau des licences continue d'augmenter en moyenne à + de 3% par rapport à 2022

Nous serons cette année terre d'accueil de 4 championnats internationaux majeurs en 2023 qui seront organisés en France janvier 2023, les European Rowing Indoor Championships à Paris en mai 2023, les European Rowing Junior Championships à Brive-la-Gaillarde, en août 2023 les World Rowing Junior Championships à Vaires-sur-Marne et en septembre 2023, les European Rowing Coastal Championships de La Seyne sur Mer

Pour le haut niveau et la haute performance

- Déploiement de feuille de route 2023 suite debriefing 2022
- stabilisation
- qualification
- championnat du monde junior 2023
- structuration haut niveau du beach

Pour le développement

- Déploiement du E-row avec en avril la version collective pour les clubs
- Gamification du Rame en 5ème

Pour le Pôle club et territoire

- Programme dirigeant
- Mallette pédagogique mer

Pour le marketing et la communication

- Création du club des entreprises
- Développement d'une communication orientée : Recherche de partenaire

Pour la formation

- Suivi du dossier CQP
- Relance de la formation fédérale

Je vous souhaite une excellente saison 2023 et je vous remercie de votre attention.

Sébastien VIEILLEDENT
Directeur Technique National
Directeur Général



RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2022
Assemblée Générale ordinaire du 25 mars 2023

L'exercice 2022 se solde par un résultat négatif de 154 537 euros et un résultat fiscal négatif de 304 438 euros.

Un crédit d'impôt recherche de 83 967 euros et un droit de berceau de 10 404 euros conduisent à un crédit d'impôt de 89 169 euros.

La trésorerie disponible au 31/12/2022 était de 2 664 134 euros dont 2 481 670 euros placés sur livrets (voir détails en annexe) ce qui représenté 156 jours de fonctionnement.

Il convient de noter le contexte exceptionnel de cette position de trésorerie dû à l'impact des 500 000 euros du sinistre de Vichy perçus fin décembre 2022 et non encore redistribués aux structures. Hors sinistre "Vichy", la trésorerie représenterait 127 jours de fonctionnement.

Les faits marquants de l'exercice 2022 sont les suivants :

- après 2 exercices marqués par la crise sanitaire, il est à noter un rebond significatif du nombre de licenciés soit une croissance de 11% par rapport à 2021, ce qui nous fait retrouver notre niveau d'avant crise.
- le niveau des subventions est historiquement haut, soit une augmentation de 929 000 euros dont les 500 000 euros de "Vichy".
- le budget réalisé atteint la barre des 8 millions d'euros sur 2022 ce qui constitue un record historique pour notre fédération.
- le début des travaux de rénovation, mise aux normes du siège ont un léger impact sur la trésorerie 2022 avec l'engagement de 75 000 euros sur des études de faisabilité et dépôt de dossier du permis de construire fin 2022.

1/ Charges :

• Fonctionnement fédéral

- les diverses réunions statutaires du comité directeur, bureau fédéral, des commissions se sont tenues très majoritairement en distanciel réduisant de fait les coûts.
- la masse salariale reste maîtrisée à hauteur de 1 100 920 euros.
- l'ensemble des contrats de maintenance ou location ont été renégociés conformément à nos engagements.

Au global, ce poste budgétaire est réalisé à hauteur de 756 727 euros pour un budget voté à hauteur de 752 508 euros.

• Structuration FFA et projet de développement

L'ensemble des actions ont été menées et restent conformes au budget voté (scolaire, indoor, santé, mer, développement durable...)

A noter que l'aide aux TSR, qui est ventilée sur diverses actions, a été de 158 580 euros contre 119 000 euros en 2021.

Le financement des championnats et coupe de France 2022 a couté 514 375 euros.

L'impact du sinistre "Vichy" (500 000 euros) fait augmenter le budget réalisé à 2 578 131 euros sur un budget voté de 2 152 820 euros.

• **Pôle haute performance**

Nous retrouvons cette année 2022, un fonctionnement normal. L'ensemble des stages et déplacements des équipes de France s'est déroulé conformément aux prévisions.

A noter, grâce à un excellent travail d'anticipation du service, toutes les réservations des hébergements, transports avaient été effectuées avant les événements survenus en Ukraine, il n'y a eu aucun dépassement ou surcoût liés à la logistique.

L'ensemble des coûts est de 4 220 189 euros pour un budget initial de 4 908 000 euros.

• **Pôle haute performance - médical**

Un budget réalisé pour 280 847 euros pour un budget de 308 776 euros. Une différence due principalement à la difficulté de trouver des médecins disponibles pour encadrer les différents stages des équipes de France.

• **Promotion des métiers du sport - Formation**

Une reprise cette année de l'ensemble des formations avec une réalisation à hauteur de 249 743 euros.

L'ensemble des charges analytiques représente 8 085 637 euros.

2/ Produits :

Comme déjà évoqué, une augmentation de 11% des recettes licences et affiliations pour un montant de 1 729 336 euros.

A noter une reprise de provision sur taxe de transport Ile-de-France pour 80 948 euros suite à la mise en place de la valorisation du bénévolat depuis début 2021.

ANS – Contrat de développement :

Concernant le contrat de développement, celui-ci reste à 422 000 euros dont 30 000 euros pour la formation des métiers du sport. Pour rappel, ce montant est fixé sur l'olympiade avec l'ANS et toute éventuelle suppression d'actions entrainerait la perte de subventions liées à ces actions.

Les recettes liées aux engagements sur les différents championnats nationaux ont été de 195 551 euros et ne représentent que 38% des coûts.

ANS – Contrat de performance :

Celui-ci a été établi en 2022 pour un montant de 2 635 000 euros dont 215 000 euros pour le financement du pôle médical.

Plusieurs avenants pour un montant de 397 000 euros ont été négociés par la DTN pour le financement de J. Grobler, plan coach et de la MAP principalement.

Au global, le pôle haute performance a été financé par l'ANS à hauteur de 3 032 000 euros hors matériel.

ANS – Matériel lourd :

Au cours de l'exercice 2022, nous avons acquis pour 447 707 euros de matériels lourds (bateaux, véhicules, pelles...) pour un financement de l'ANS de 358 165 euros (soit 80%).

A noter, qu'il a été revendu à nos structures différents bateaux pour un montant de 198 080 euros.

Aides personnalisées aux athlètes :

Un montant de 235 000 euros dédié aux athlètes a été octroyé sur 2022 via le CNOSF. Ces montants sont hors comptabilité.

• **Partenariats**

MAIF : 208 333 euros

CNR : 260 000 euros plus 100 000 euros pour les clubs de la Vallée de Rhône.

Divers partenariats relationnel élus : 30 000 euros

Le total des produits analytiques s'élève à 7 931 100 euros.

• Valorisation du bénévolat et contributions volontaires :

- Le recensement du bénévolat sur 2022 représente 20 069 heures, valorisées à un taux unitaire de 30 euros correspondant au coût moyen d'un éducateur sportif chargé (salaire de référence 2500 euros brut par mois) soit au total 602 070 euros.
- La mise à disposition gracieuse correspond à la valorisation des CTS (39) nommés auprès de la FFA sur une même base de 30 euros de l'heure soit la somme de 1 880 190 euros.
- La mise à disposition gratuite des installations est une estimation des coûts potentiels que nous aurions dû honorer pour la location de diverses salles de réunions, bassins de compétitions... pour un montant de 147 500 euros.

Au total ces valorisations représentent 2 629 760 euros soit 32 % des charges d'exploitation.

• Résultat 2022 et affectation

Le résultat 2022 d'exploitation est négatif de 251 255 euros.

Ce résultat est compensé par un résultat exceptionnel de +5 247 euros et un résultat fiscal de – 89 169 euros. Ce qui ramène le résultat net à -154 537 euros.

Proposition d'affectation :

Reprise des réserves affectées au plan de relance à hauteur de :	70 340 euros
Résultat 2022 :	-154 537 euros
Total :	-84 197 euros

Affectation au poste autres réserves :

Avant affectation du résultat 2022	748 169 euros
Affectation du résultat 2022	-84 197euros

Ce qui portera les poste "autres réserves" à 663 972 euros.

• Perspectives et avenir

A ce jour, nous devons rester très prudents sur cette année 2023.

L'analyse des ressources fédérales depuis 2012 met en évidence :

- une stagnation des ressources propres (licences et affiliations)
- une laugmentation des financements publics (10% sur 10 ans)
- une baisse significative des partenariats (550 000 euros perdus par an)

Nos recherches pour trouver de nouvelles ressources perdurent notamment à travers de nouveaux partenaires privés pour avoir les moyens de nos ambitions. Il est impératif de modifier notre modèle économique en initiant une approche plus commerciale de nos activités.

Une gestion rigoureuse reste impérative.

Enfin, permettez-moi de remercier les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce bilan 2022, le personnel comptable de la FFA, notre commissaire aux comptes de la société KPMG représentée par Mr Boulois, la direction technique nationale, ainsi que nos vérificateurs aux comptes, M. Broquet et G. Boyer.

Je remercie également l'ensemble du personnel fédéral, des cadres techniques et mes collègues du bureau et du comité directeur.

François BANTON
Trésorier Général



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fédération Française d'Aviron

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Fédération Française d'Aviron

17 boulevard de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fédération Française d’Aviron

17 boulevard de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la Fédération Française d’Aviron

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 10 mars 2023

KPMG SA

Erik Boulois

Associé



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fédération Française d'Aviron

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Fédération Française d'Aviron

17 boulevard de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fédération Française d'Aviron

17 boulevard de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Fédération Française d'Aviron,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Française d'Aviron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mars 2023

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

Actif	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Dépréciation	Montant Net	
en €				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	38 609	38 609	-	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	500 000		500 000	500 000
Constructions	2 228 665	1 675 369	553 296	607 294
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 616 961	5 507 577	1 109 384	1 069 231
Autres immobilisations corporelles				108 309
Immobilisations corporelles en cours	74 857		74 857	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	10 945		10 945	10 945
Prêts				
Autres	1 087		1 087	487
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	9 471 124	7 221 555	2 249 569	2 296 266
Stocks et en cours	23 730	1 456	22 274	22 870
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	97 817		97 817	41 934
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	358 604	9 600	349 004	364 274
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 664 134		2 664 134	1 844 371
Charges constatées d'avance	112 754		112 754	79 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 257 039	11 056	3 245 983	2 353 414
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	12 728 163	7 232 611	5 495 552	4 649 680

Bilan - Passif		
en €	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	152	152
Réserves pour projet de l'entité	1 277 880	1 254 957
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 154 537	22 923
Situation nette	1 123 495	1 278 032
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	567 319	522 525
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 690 814	1 800 557
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	47 210	40 385
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (II)	47 210	40 385
Provisions pour risques		80 948
Provisions pour charges	155 810	109 214
TOTAL PROVISIONS (III)	155 810	190 162
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	150 429	261 719
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus (1)		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	556 348	311 755
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	293 927	195 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	667 269	143 288
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 933 745	1 706 259
TOTAL DETTES (IV)	3 601 718	2 618 576
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	5 495 552	4 649 680
Dettes sauf (1) à plus d'un an		
Dettes sauf (1) à moins d'un an	1933744	1706259
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

en €	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	1 717 385	1 555 356
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	93 101	109 023
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations	1 064 650	974 970
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 189 859	3 260 602
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	149 600	143 140
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	240 329	71 461
Utilisations des fonds dédiés	-	6 825
Autres produits	492 871	544 464
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 940 970	6 661 241
Achats de marchandises	155 318	140 496
Variation de stock	13 737	16 916
Autres achats et charges externes	4 162 406	3 447 381
Aides financières	1 290 043	732 912
Impôts, taxes et versements assimilés	102 569	136 324
Salaires et traitements	1 226 528	1 103 342
Charges sociales	503 623	443 359
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	659 623	631 101
Dotations aux provisions	48 052	93 098
Reports en fonds dédiés		5 000
Autres charges	30 326	3 831
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 192 225	6 753 760
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 251 255	- 92 519
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 721	1 297
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	3 721	1 297
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 305	1 570
Différences négatives de change	84	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	1 389	1 570
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 332	- 273
3. RESULTAT COURANT avants impôts (I - II + III - IV)	- 248 923	- 92 792
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 830	210
Produits exceptionnels sur opération en capital	417	83
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		47 223
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 247	47 516
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	274
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 952
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	30	4 226
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 217	43 290
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	89 169
Total des produits (I + III + V)	7 949 938	6 710 054
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 104 475	6 687 131
EXCEDENT OU DEFICIT	- 154 537	22 923
Dons en nature		
Prestations en nature	95 765	95 765
Bénévolat	2 089 800	2 089 800
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 185 565	2 185 565
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	147 500	95 765
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 482 260	2 089 800
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 629 760	2 185 565

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui dégage un déficit de 154 537 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association :

L'association dite Fédération Française d'Aviron (FFA) depuis le 6 juillet 2013, fondée en 1890 sous l'appellation Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1922, a pour objet l'organisation et la promotion de la pratique de l'aviron, de la rame (appelée aussi aviron à banc fixe) et de l'aviron indoor (appelé aussi rameur d'intérieur). La fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français. Elle assure les missions qui lui sont dévolues par le code du sport. 1-2. Sa durée est illimitée. 1-3. Elle a son siège à Nogent sur Marne (94).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2022 est marqué par :

- Le budget de la F.F.Aviron atteint le seuil des 8 millions d'Euros annuel ;
- L'augmentation significative du nombre de licences sur la période 2021-2022, croissance de 11% ;
- L'augmentation des subventions d'exploitation de 28% grâce notamment aux avenants obtenus et au sinistre survenu aux championnats de Vichy ;
- Toutefois, il est à noter que grâce à l'anticipation des actions et commandes sur le secteur Haut Niveau, pas d'impact financier dû à la guerre en Ukraine et à l'inflation dans les comptes 2022.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	38 609,31			38 609,31
Terrains	500 000,00			500 000,00
Constructions et agencements	2 228 664,73			2 228 664,73
Matériel d'activités pontons	9 894,08			9 894,08
Matériel d'activité "bateaux, avirons..."	5 428 255,73	446 856,81	334 441,01	5 540 671,53
Matériel de transport	656 184,26	45 938,15	43 033,55	659 088,86
Matériel informatique	260 793,27	44 711,52	20 010,42	285 494,37
Mobilier de bureau	121 812,12			121 812,12
Travaux en cours - Agrandissement Rénovation		74 856,72		74 856,72
Total	9 244 213,50	612 363,20	397 484,98	9 459 091,72

b) Acquisitions et désinvestissements

Travaux en cours rénovation Siège FFA	74857	
Bateaux et Avirons	440363	
Autres matériels d'activités	6493	
Bateaux et Avirons « Plan matériel réformé »		
Cessions au bénéfice des structures		380632
Camion et remorque	45938	
Divers matériel informatique	44712	
Mise au rebut matériel informatique		16853

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%	38 609,31			38 609,31
Constructions et agencements	10% à 2%	1 621 370,67	53 997,84		1 675 368,51
Matériel d'activités	14%	9 894,08			9 894,08
Matériel d'activités "bateaux, avirons..."	25% à 50%	4 359 024,62	541 891,03	334 404,93	4 566 510,72
Matériel de transport	25%	580 719,23	37 670,00	43 033,55	575 355,68
Matériel informatique	33% à 25%	232 126,42	24 884,33	20 010,42	237 000,33
Mobilier de bureau	20% à 10%	117 635,73	1 180,00		118 815,73
Total		6 959 380,06	659 623,20	397 448,90	7 221 554,36

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Parts Caisse d'Épargne	16,00		16,00
Parts Sport Voyages International Fédération	3 800,00		3 800,00
Parts Capital Base Temple	7 128,50		7 128,50
Dépôts et cautionnements	1087,00		487,00

3. Stocks

Stocks de marchandises	23 729.75
Dépréciations des stocks	<u>-1 456.00</u>
	22 273.75

4. Structures affiliée et Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Structures affiliées Usagers	89 132.21		89 132.21
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés	334.84		334.84
Total	89 467.05		89 467.05

5. Autres créances

Fournisseurs avances et acomptes versés	155 616.23
Personnel - Avances permanentes	33 600.00
Tickets restaurants	4 720.00
Subventions à recevoir	4 800.00
Subventions d'exploitation à recevoir	13 077.94
Crédit Impôt à recevoir	90 969.00
Crédit de TVA	7 674.00
TVA sur Factures non parvenues	276.11
Débiteurs divers	16 775.29
Produits à recevoir	<u>6 750.00</u>
	334 258.57

6. Trésorerie

Caisse d'Épargne	123 762.48
Caisse d'Épargne compte CE	876.47
BNP Paribas	26.22
Livret A CE	13 112.99
Livret B CE (dont 40 000€ de nantissement prêt CE)	41 047.93
Livret Associatis CE	2 481 670.09
Caisse	936.82
Caisse Devises	<u>2 700.51</u>
	2 664 133.51

7. Charges constatées d'avance

CCA Diverses	103 263.32
CCA sur Licences	<u>9 491.08</u>
	112 754.40

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Réserve statutaire	152,45			152,45
Réserve affectée s/Projet	165 000,00		94 660,00	70 340,00
Réserve Excédent	459 370,81			459 370,81
Autres réserves	630 585,87	117 583,32		748 169,19
Total Fonds Propres	1 255 109,13	117 583,32	94 660,00	1 278 032,45

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves	1 255 109	22 923			1 278 032
Excédent ou déficit de l'exercice				154 537	154 537
Situation nette	1 278 032	22 923		154 537	1 123 495
Subventions d'investissement	522 525		318 173	273 379	567 319
TOTAL	1 800 557	22 923	318 173	427 916	1 690 814

2. Subventions d'investissement matériel Technique

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Antérieurs au 31/12/2021	496 558.09	25% à 50%	210 238.38	120 215.51	90 022.87
ANS + PF 2021	423 893.98	25% à 50%	375 687.74	117 409.09	258 278.65
ANS 2022	254 771.43	25% à 50%		35 754.25	219 017.20
Total	1 175 223.52		585 926.12	273 378.85	567 318.72

3. Variations des Fonds dédiés issus de subventions d'exploitation

	Début	Reports	Utilisations	Fin
Recherche Développement Bateaux innovants	20 210,00			20 210,00
Structuration régionale - Colloque	5 000,00		5 000,00	
Recherche programme Insep Core	15 175,00		15 175,00	
ESQ Professionnels		12 000,00		12 000,00
Programme Innovation et Recherche AIRBUS		15 000,00		15 000,00
Total	40 385,00	27 000,00	20 175,00	47 210,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Personnel	80 948,00		80 948,00	
Litige				
Provisions pour risques	80 948,00		80 948,00	
Engagement de retraite du personnel (1)	89 214,00	26 596,00		115 810,00
Primes à la Performance JO 2024	20 000,00	20 000,00		40 000,00
Provisions pour charges	109 214,00	46 596,00		155 810,00
Stocks	14 596,00	1 456,00	14 596,00	1 456,00
Autres créances	9 600,00			9 600,00
Dépréciations	24 196,00	1 456,00	14 596,00	11 056,00
Total	214 358,00	48 052,00	95 544,00	166 866,00
	Dotations / reprises d'exploitation	48 052,00	80 948,00	
	Dotations / reprises financières		14 596,00	
	Dotations / reprises exceptionnelles			
	Total	48 052,00	95 544,00	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective CCNS, la provision pour engagements de retraite, charges sociales comprises a été calculée de la façon suivante : Départ à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans, pondération selon la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (Table INSEE).

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt BNP du 05/09/2007	61 588.57	61 588.57				
Intérêts courus sur emprunt CE	129.96		54.31	54.31		
Emprunt C.E du 17/11/2021(1)	200 000.00	49 625.73	150 374.27	49 874.39	100 499.88	
Découverts bancaires						
Total	261 718.53	111 214.30	150 428.58	49 928.70	100 499.88	

(1) Prêt contracté pour financer l'achat du matériel technique au taux fixe de 0.50% sur quatre ans.

6. Fournisseurs

Fournisseurs	516 364.49
Fournisseurs, factures non parvenues	25 238.36
	541 602.85

7. Dettes fiscales et sociales

Œuvres sociales	682.76
Congés payés	59 845.00
Personnel autres charges à payer	46 622.98
Urssaf	69 276.80
Caisses retraites et prévoyance	27 328.94
Charges sur congés payés et autres charges à payer	53 233.00
Prélèvement à la source	10 502.00
TVA à décaisser	8 602.15
Taxe sur les Salaires	11 450.00
Formation Professionnelle continue	440.76
Taxes d'apprentissage	5 942.79
	293 927.18

8. Autres dettes

Avoir à établir	4 396.64
Charges à payer	653 575.00
Compte Service Civique	946.67
	658 918.31

9. Produits constatés d'avance

PCA Licences	1 924 802.07
PCA Indoor 2023	3 942.58
PCA divers	5 000.00
	<u>1 933 744.65</u>

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations, licences, affiliations

	Exercice clos	Exercice précédent
Affiliations Club	110 468.00	109 148.00
Licences Club	1 606 918.20	1 446 208.30
Total	1 717 386.20	1 555 356.30

2. Prestations de service

	Exercice clos	Exercice précédent
Partenariat Maif	208 333,34	208 333,34
Partenariat CNR	260 000,00	260 000,00
Partenariat FDJ	5 000,00	20 000,00
Partenariat Autres		1 500,00
Moteurs Yamaha	68 264.09	72 897,00
Opération Matériel Ergomètres	75 369.00	68 566,68
Carnets découvertes	11 949.93	10 508,33
Droits Mutations	12 960.00	11 240,00
Formations fédérales	102 880.34	60 024,24
Label FFA	283.34	66,67
Pensions athlètes	62 335.26	66 422,15
Droits d'engagements sur championnats	195 951.00	98 837,00
Autres prestations non soumis	45 122.00	44 974,00
Autres prestation soumis à TVA	79 482.48	23 838,74
Participation Frais ports sur ventes	1 206.03	1 356,00
Redevances sur ventes	3 777.00	3 537,49
Total	1 132 913.90	1 047 866,97

3. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères ANS	4 046 600.00	3 203 400,00
Conseil Régional IDF	40 000,00	45 000,00
Région AURA (Rhône Alpes)	21 750.00	12 201,62
CNOSF	9 750.00	
CNOSF/OFAJ	35 908.94	
MS Ramons vers les Jeux	15 000.00	
Fonds Dotation PARIS 2024	20 850.00	
Total	4 189 858.94	3 260 601.62

4. Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
Mécénat CNR	100 000,00	100 000,00
Mécénat VNF	22 900,00	29 140,00
Mécénat Partenaires Projet Médailles		14 000,00
Mécénat MMA	15 000.00	
Mécénat Posware	10 000.00	
Mécénats divers	1 700.00	
Total	149 600.00	143 140,00

5. Autres produits

	Exercice clos	Exercice précédent
Produits divers de gestion courante	21 412.73	105 035,69
Produits ventes matériel d'activité	198 079.83	167 022,97
Transfert de charges	144 784.83	72 101,56
Total	364 277.39	344 160,22

6. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides exceptionnelles Athlètes		
Aides aux clubs	651 696.70	117 424,00
Aides « moteurs Yamaha »	8 695.18	12 373,20
Aides Exceptionnelle AIA	2 000.00	3 000,00
Aides « coques sécurité »	6 519.77	2 374,00
Aides aux Ligues et CD	521 861.42	485 741,10
Primes à la performance	99 000,00	112 000,00
Total	1 290 043.07	732 912,30

7. Charges de personnel

	Total	Personnel FFA	Encadrement et vacataire medical	Cadre Technique
Impôts et taxes	83 637,80	46 737,80	4 300,00	32 600,00
Salaires	1 226 528,12	856 858,12	43 030,00	326 640,00
Charges sociales	503 623,36	388 419,36	17 212,00	97 992,00
Total	1 813 789,28	1 292 015,28	64 542,00	457 232,00

8. Produits exceptionnels

Divers	4 830,00
Produits de cessions des éléments d'actifs (autres que matériels d'activité)	416 ,67
	5 246.67

9. Charges exceptionnelles

Divers	30,00
	30.0

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors « Cadre Technique »)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	2	2	2	2
Employés	18	17	16	15
Ouvriers	1	1	1	1
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
Encadrement médical	1	1	1	1
Total	22	21	20	19

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"Cadre Technique"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres Techniques mis à disposition	39	39	40	40

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restant dus :

Standard téléphonique (210€ x 49 mois)	10 290,00
3 Photocopieurs (4 509 € x 5T)	22 545,00
2 photocopieurs (3 462€ x 17T)	58 854,00
Location Serveur Incaro (3 880 € x 4T)	15 520,00
Maintenance Serveur Incaro (2 389 € x 4T)	9 556,00
Maintenance 2 Photocopieurs (162€ x17T)	<u>2 754,00</u>
	119 519,00

4. Autres engagements hors bilan

Privilège de prêteur de deniers (Acquisition du Siège de la Fédération)	1 000 000 €
Subr/Privilège vendeur immeuble (Acquisition du Siège de la Fédération)	1 000 000 €

Nantissement de 40 000€ sur le livret B de la Caisse Epargne suite au prêt de 200000€ contracté le 17/11/2021.

5. Contributions volontaires en nature

a) Prestations en nature :

Médias Aviron – Reportage presse et photos, shooting pour un montant global de 21 550€.

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Les heures des bénévoles et les mises à disposition d'équipements ou de prêt des structures d'accueil sont valorisés sur cet exercice à hauteur de 2 629 760€ (suivant le tableau ci-dessous).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE FF AVIRON

Exercice 2022

01/01/2022 au 31/12/2022

A) Bénévolat	Nombre d'heures	Valeur unitaire	Prix
Vie Fédérale / Réunions Statutaires / Commissions	4121	30	123630
Travaux Administratifs et Comptable	4715	30	141450
Participations Manifestations Sportives	6745	30	202350
Accompagnement / Déplacements Évènements Sportifs	4488	30	134640
Total Annuel 20 069 HRS			602070
Valorisation : Coût horaire d'un salaire d'éducateur sportif, y compris charges sociales, soit : salaire brut mensuel 2500 + 45% charges sociales et CP 30€/h			

B) Mises à Dispositions Gracieuses	Nombre d'heure	Valeur unitaire	Prix
Equipe Technique Fédérale (39 CTS x 1607h x30)	62673	30	1880190
Total			1880190

C) Mise à Disposition Gratuite des Installations	Nombre de jours	Valeur unitaire	Prix
Salles Réunions (500€ / journées - ex: 25x500)	25	500	12500
Bassins Compétitions Nationales (5000€ / jour)			
- Chpts Longue Distance - Macon	2	5000	10000
- Chpts Bateaux courts - Cazaubon 5 jrs	4	5000	20000
- Chpts Aviron Mer Agde - 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Aviron Bateaux Longs Vichy - 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Jeunes - Gerardmer 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Beach Rowing Sprint La Seyne s/Mer - 2 jrs	2	5000	10000
- Chpts Juniors - Bourges 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Masters - Macon 3 jrs	3	5000	15000
- Coupe de France - Mantes la Jolie 2 jrs	2	5000	10000
- Chpts Sprints - Vaires 2 jrs	2	5000	10000
Total			147500

TOTAL

2629760

Maurice BROQUET
34 rue du Grand Balcon
71000 MACON

Gérard BOYER
Martiarotzaenia
64220 ST JEAN LE VIEUX

VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022
Fédération Française d'Aviron

Nous, soussignés, vérificateurs aux comptes de la FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 mars 2022 à Mâcon,

Nous sommes rendus le 9 février 2023 au siège de la fédération afin de procéder à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Après avoir eu accès à tous les documents comptables, obtenu tous les détails et explications nécessaires,

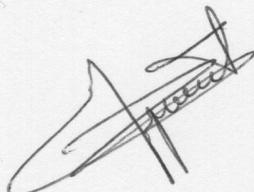
Attestons que les dépenses sont correctement justifiées, que nous n'avons décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui vous sont présentés reflètent l'ensemble des opérations de la fédération pour l'exercice écoulé, il en ressort un résultat négatif de 154536.59 euros . Nous tenons à remercier monsieur le trésorier François Banton ainsi que l'équipe comptable pour leur coopération à la vérification des comptes.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et donner quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Fait à Nogent-sur-Marne,
Le 9 février 2023

Maurice BROQUET

Gérard BOYER



Tarifs des licences et des titres

Types	2023	2024		
Licence annuelle FFA	39,00 €	41,50 €		
Part Ligues	7,50 €	7,50 €		
Part Comités Départementaux	1,50 €	1,50 €		
Montant appelé	48,00 €	50,50 €		
Licence Universitaire FFA	18,20 €	19,30 €		
Part Ligues	3,00 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	0,50 €	0,50 €		
Montant appelé	21,70 €	22,80 €		
Licence Indoor FFA	18,20 €	19,30 €		
Part Ligues	3,00 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	0,50 €	0,50 €		
Montant appelé	21,70 €	22,80 €		
Licence Banc Fixe FFA	18,20 €	19,30 €		
Part Ligues	3,00 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	0,50 €	0,50 €		
Montant appelé	21,70 €	22,80 €		
Licence Découverte 3 mois FFA	17,20 €	18,20 €		
Part Ligues	3,00 €	3,00 €		
Montant appelé	20,20 €	21,20 €		
Licence Découverte 1 mois FFA	11,50 €	12,20 €		
Part Ligues	2,00 €	2,00 €		
Montant appelé	13,50 €	14,20 €		
Licence Découverte 7 jours FFA	6,00 €	6,40 €		
Part Ligues	1,00 €	1,00 €		
Montant appelé	7,00 €	7,40 €		
Licence Polynésie	8,70 €	8,30 €		
Licences IE	6,60 €	7,00 €		
Titre Scolaire et Universitaire (Sans assurance)	- €	- €		
Titre initiation Centre de Loisir (Sans assurance)	- €	- €		
Titre initiation 1 jour FFA	1,50 €	1,50 €		
Affiliations	2023	2024		
Membre affilié FFA	de 0 à < à 49 U Licences	250 €	de 0 à < à 49 U Licences	260 €
	de 50 à < à 149 U licences	300 €	de 50 à < à 149 U licences	320 €
	de 150 à < à 299 U Licenc	400 €	de 150 à < à 299 U Licences	425 €
	plus de 300 U Licences	500 €	plus de 300 U Licences	530 €
Membre affilié sous convention	130 €	135 €		
Frais administratifs de mutation	30 €	32 €		
Part MAIF	> 16 ans: 2,18 € < 16 ans: 4,01 € D+, BF, I: 0,28 €	> 16 ans: 2,28 € < 16 ans: 4,20 € D+, BF, I: 0,29 €		

Rapport du Médecin coordonnateur du suivi médical des sportifs de haut niveau – Saison 2022 – Assemblée générale – 00 mars 2023

Suivi médical longitudinal des équipes d'aviron

Soutien médical des stages et régates

Le soutien médical de chaque stage et régata est assuré par un médecin et un kinésithérapeute, présents sur site, selon une répartition des besoins, fixée en concertation avec l'équipe des cadres techniques.

L'objectif est de sécuriser la pratique sportive, d'assurer une prise en charge rapide des pathologies, de mener des actions de prévention des blessures ou d'hygiène de vie sportive, une prévention du dopage et des conduites dopantes.

Chaque médecin ou kiné intervient sur des missions formalisées dans un cahier des charges.

Cette couverture médicale se répartit sur l'ensemble des secteurs : U19 U23, OLY et PARA. Elle compte en 2022, un total de 733 jours de couverture médicale (stages et régates) dont 226 journées de médecins et 507 journées de kinésithérapeutes.

Cette couverture médicale a été assurée en 2022 par 9 médecins et 21 kinés, en liaison avec le médecin coordonnateur des équipes de France.

Informatisation des dossiers médicaux

Les médecins et kinésithérapeutes sont tenus d'actualiser les dossiers médicaux de chaque rameur sur un serveur informatisé (ASKAMON) permettant d'une part, le partage des informations entre les différents acteurs médicaux, et d'autre part, un meilleur suivi longitudinal des blessures.

Suivi médical sur les pôles

Chaque pôle France d'aviron possède un encadrement médical spécifique avec un médecin du sport, un kinésithérapeute, un diététicien-nutritionniste et un psychologue référent.

Le médecin des équipes de France effectue chaque année un passage sur tous les pôles France pour rencontrer l'encadrement médical.

Cette rencontre avec les acteurs médicaux reste une nécessité car elle permet d'harmoniser le suivi médical longitudinal et contribue à renforcer l'assiduité à la SMR. Ce passage sur pôles permet également de faire le lien entre le suivi médical sur pôles et celui dispensé lors des stages nationaux, pour une meilleure cohésion des soins et de la prévention.

Bilan de la SMR 2022

92% des rameurs ont réalisé l'intégralité des examens réglementaires en 2022, sur l'ensemble du collectif inscrit sur liste HN et Espoir, soit une nette amélioration par rapport à 2021 (74%).

251 rameurs sont concernés par cette SMR, dont 91 SHN, 104 espoirs et 56 collectifs nationaux.

Actions d'information et de prévention

Actions d'information et de prévention

Après la mise en sommeil des actions de prévention dans le contexte sanitaire covid, des actions de prévention spécifiques ont été reprises sur les différents collectifs en 2022.

Thématiques des actions de prévention :

Hygiène générale du rameur (sommeil, hydratation, rythme de vie, récupération...)

Prévention du dopage et des conduites dopantes

Nutrition : équilibre alimentaire (comment gérer ses achats alimentaires au quotidien ?), les compléments nutritionnels (mythe ou réalité ?), protéine et prise de masse musculaire.

Suivi nutritionnel

La couverture médicale des équipes de France comporte également un volet nutritionnel, avec notamment : élaboration des boissons de récupération, bilan et conseil nutritionnel personnalisé à un objectif (ajustement de poids, prise de masse musculaire), conseils spécifiques de gestion pondérale pour les rameurs en catégorie poids léger, adaptations spécifiques à des problématiques d'intolérance alimentaire.

Ce suivi nutritionnel s'effectue à la demande du rameur, soit sur les pôles, soit lors des regroupements en stage d'entraînement, mais également à distance entre chaque stage (par internet et entretien téléphonique).

L'attention portée à la nutrition des rameurs comporte également une veille sur l'élaboration des menus proposés lors des stages d'entraînement, en concertation avec le chef cuisinier des structures d'accueil. La collaboration des chefs cuisiniers des structures d'accueil est très irrégulière.

Formation et actualisation des connaissances des médecins et kinésithérapeutes

Inscription à la conférence médicale inter fédérale organisée le 12 mai 2022 par le CNOSF.

Autres missions

Le médecin des équipes est impliqué dans la commission médicale fédérale et dans le développement de l'aviron santé.

Il participe également aux réflexions de la commission médicale fédérale, en particulier en 2022 sur des problématiques nutritionnelles lors d'une réunion de commission médicale animée par le Pr Bigard (établir des apports nutritionnels recommandés en aviron).

Il collabore avec la Mission d'Aide à la performance sur les thématiques médicales ou nutritionnelles.

Frédéric MATON

Médecin coordonnateur du pôle performance

COMMISSION des Arbitres

SAISON 2022

Président : Regis BOREL

Membres : Eleanor FORSHAW, Sandrine L'HUILLIER, Rémi BOUSQUET, Alex MAZOYER, Nicolas PARQUIC, Bruno PISSOTTE, Paul TONNERRE
Jérôme MOULY membre de droit en qualité de membre de la Commission d'Arbitrage de World Rowing.

1. ACTIVITES DE LA COMMISSION

- **Réunions**

Réunion en présentielle en Février et Décembre 2022, Visio tout au long de l'année en fonction des besoins.

Réunion annuelle des PCRA (Présidents des Commissions Régionales des Arbitres) et des Formateurs.

Au cours de ces réunions, la commission a :

- Étudié et proposé les évolutions de textes réglementaires au bureau de la FFA.
- Étudié et réalisé les supports de formation pour les arbitres
- Préparer la saison sportive en cours (nationale et internationale)

- **Encadrement arbitrage**

Conformément au règlement de l'arbitrage, la commission a désigné les arbitres pour les épreuves nationales et internationales et proposé les présidents des jurys des Championnats de Zone, des Critériums et Championnats de France.

Les séminaires de perfectionnement des arbitres nationaux ont eu lieu début 2022 dans chaque zone sportive et en Ile de France. 92 personnes ont participé, et nous remercions l'ensemble des personnes et des structures qui ont assuré l'accueil des arbitres.

2. EFFECTIFS Situation à fin décembre 2022

Pourcentage Femmes : 33% (29% en 2021)

NIVEAU	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DEPARTEMENTAL	41	59	72	51	58	36	44	69
REGIONAL	130	139	134	127	158	145	128	135
NATIONAL	177	162	164	157	152	109	106	98
INTERNATIONAL	14	15	18	18	17	17	19	19
Total	362	375	388	353	385	307	297	311

• INSCRIPTIONS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Stagiaires	23	25	20	28	23	42	7	12	37
Stagiaires mer	2	3	0	2	1	3	2	0	2
TOTAL	25	28	20	30	24	45	9	12	39

En collaboration avec l'Université Lyon1 et la FFA, une étude a été lancée pour développer la féminisation de l'arbitrage. En souhaitant que cette étude nous permette d'encourager, d'accompagner et de développer la féminisation de notre équipe, nous supportons totalement cette démarche et remercions Hélène GIGLEUX pour son support.

3. COMPETITIONS NATIONALES

Toutes les compétitions nationales ont été assurées, certaines « sur le fil » avec un nombre de candidats insuffisant sur certaines dates (peu de remplaçants, tous appelés).

Nous remercions la Fédération pour son soutien en général, et sur le Championnat Mer en particulier – journée de réserve, avec un nombre de postulant en hausse cette année.

6 arbitres ont obtenu le titre d'arbitre national.

- Jeremy DOMONT (Sport Nautique de Nancy)
- Nicolas GUILLAUME (Club de l'Aviron de Vichy)
- Bertrand LACCOURS (Club d'Aviron de mer de la Rochelle)
- Isabelle LEGEAY (Société Nautique de Pont à Mousson)
- Amaury MAGUERESSE (Aviron Club Grisollais)
- David ROBERT (Société d'Aviron Union Région RUDERCLUB)

4. ARBITRES INTERNATIONAUX

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arbitres FISA	18	16	15	18	18	18	17	20	19

11 Arbitres internationaux ont été sélectionné sur différents évènements World Rowing

PARQUIC	Nicolas	Cup1	Belgrade (SRB)
MARILLAUD	Philippe	Cup2	Poznan (POL)
CHEVAUCHET	Stéphane	U19-U23	Varese (ITA)
FORSHAW	Eleanor	Seniors	Racice (CZE)
FLORENT	Roger	Coastal	Saundersfoot (GBR)
FLORENT	Roger	Beach	Saundersfoot (GBR)
FORSHAW	Eleanor	Masters	Libourne (FRA)
PARQUIC	Nicolas	Masters	Libourne (FRA)
MERCIER	Etienne	Masters	Libourne (FRA)
LEFFRAY	Sébastien	Masters	Libourne (FRA)

MERCIER	Etienne	Eur <19	Sabaudia (ITA)
WITTRANT	Catherine	Eur	Munich (GER)
TONNERRE	Paul	Eur <23	Hazewinkel (BEL)
BOUSQUET	Rémi	Eur - Beach	San Sebastian (ESP)

Cette année a également été marquée par les Championnats du Monde Masters à Libourne, avec une 40 de NTO (National Technical Officer) en soutien des Arbitres internationaux (ITO). Parmi cette équipe, nous avons une vingtaine de Français. Ce fut l'occasion d'intégrer des arbitres locaux, des arbitres souhaitant découvrir l'international, avec d'autres déjà plus aguerris. Nul doute que cette belle fête de l'aviron mondiale aura déclenché des vocations !

5. RECOMPENSES

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) récompense les arbitres dans deux catégories Elite et Espoir. Les arbitres proposés l'année 2022 sont :

- Philippe MABY en Elite, Formateur en ligue Nouvelle Aquitaine
- Amélie ZECH en Espoir, PCRA et jeune internationale, Ligue Centre Val de Loire.

6. VERS L'AVENIR

La saison 2023 s'annonce particulièrement fantastique avec 4 événements internationaux et 10 championnats nationaux.

- Europe Indoor, Paris
- Europe U19, Brive
- Mondial U19, Vaires-sur-Marne
- Championnat d'Europe Beach Sprint, La Seyne-sur-Mer
-

Nous devons continuer sur la bonne dynamique initiée l'an dernier ; attirer, développer et retenir, avec l'entraide et la convivialité qui anime notre sport.

7. REMERCIEMENTS

Nous remercions les Présidents des Commissions Régionales, les formateurs et tuteurs qui œuvrent pour assurer la relève et amener nos arbitres au meilleur niveau. Nous remercions également les Présidents de Ligue et le corps arbitral qui permettent un bon fonctionnement des régates à tous les niveaux.

Nous n'oublions pas également dans ces remerciements l'équipe fédérale et les organisateurs des manifestations qui répondent toujours à nos sollicitations, ainsi que les compétiteurs, entraîneurs et dirigeants avec lesquels un climat de confiance est bien établi.

Regis BOREL
Président de la Commission Nationale des Arbitres

COMMISSION AVIRON DE MER

SAISON 2022

Président :

Richard MOUCHEL

Membres :

Vincent ALLIGIER
Bernard BARBIER
Jessica BERRA
Joel CHAMPEAU
Maxime DALMON
Claude DUBOULOZ
Sophie GAUTIER-GUYON
Gaelle IRAGNE
Guylaine MARCHAND
Patrick VILLENAVE

Cadre technique :

Yvonig FOUCAUD

La commission mer s'est réunie exclusivement en Visio-conférence en 2022. La séance prévue ne présentiel n'a malheureusement pas pu se tenir et a dû être reportée puis finalement annulée du fait des grèves dans les transports.

Nous avons à nouveau travaillé en étroite collaboration avec notre cadre technique référent Yvonig FOUCAUD avec qui mes échanges sont toujours aussi nombreux et fructueux. Je tiens à nouveau à le remercier chaleureusement pour la qualité de ses contributions et l'esprit dans lequel il les effectue.

De manière générale, j'ai apprécié l'esprit de collaboration et la franchise avec laquelle nous avons échangé lors de nos rencontres et sur les différentes manifestations.

Les principaux axes de la saison :

Les régates labelisées 2022 2023

Comme chaque année, les candidatures à l'organisation de régates labelisées ont été étudiées et un programme annuel a été proposé il permet aux rameurs de concourir sur l'ensemble du littoral français. Il est à noter l'ajout cette saison des régates de Beach Rowing Sprint au programme et leur prise en compte avec un barème particulier dans le classement national mer. Le calendrier des régates pour la saison 2022 2023 est le suivant :

Date de la régate	Nom de la régate	Club organisateur
2-oct.	BRS de la rade de Lorient	CN Lorient
15-oct.	BRS du Lazaret	Aviron Seynois
16-oct.	Régate coastal TPM	Aviron Toulonnais
22-oct.	La Rade à Bout de Bras	Cherbourg Club Aviron de Mer
19-nov.	Régate Manche Championnat Zone Nord Ouest	Saint Nazaire OS Aviron
21-janv.	Régate des Neiges	Chablais Aviron Thonon
22-janv.	Grand prix du Havre du Robert	Aviron Club du Robert
12-févr.	La coupe de Gros-Raisin de Sainte Luce	Aviron Lucéen
18-févr.	Régate du Port Hercule	Société Nautique de Monaco
4-mars	Club d'aviron de mer de La Rochelle	Club d'Aviron de Mer de La Rochelle
11-mars	Régate du château d'Ifs	Rowing Club de Marseille
12-mars	Virée des Calanques	Cercle de l'Aviron de Marseille
12-mars	Régate de la baie de Marseille	ASPTT Marseille
18-mars	Régate de Claouey	Club Nautique de Claouey
1-avr.	Régate des forts	SNBSM
8-avr.	Régate du st clair	Aviron Club du Bassin de Thau
9-avr.	SETORI CUP	Aviron Sétois
15-avr.	Régate des Pirelons	Aviron Arcachonnais
22-avr.	Cassis Race	Aviron Club de Cassis
23-avr.	Régate de la rade de Lorient	CN Lorient
29-avr.	Régate du Grand Littoral Nord	Sporting Dunkerquois
29-avr.	Régate de la Baie de Saint Jean de Luz	Ur Yoko
30-avr.	Aber Wrac'h	Club d'Aviron de Paluden
30-avr.	ENDAIKADA 2023	ENDAIKA ARRAUN ELKARTEA
14-mai	Championnat de Martinique 1X	Ligue de Martinique d'aviron
3-juin	Championnat Nouvelle Aquitaine de Beach Rowing Sprint	Aviron Arcachonnais
10-juin	Régate de la Côte de Nacre	Club Hérouvillais Aviron Rivière et Mer
11-juin	Championnat de Martinique 2X	Ligue de Martinique d'aviron
17 et 18-juin	Open Occitanie - Grand Prix de l'Hérault	Aviron la Grande Motte
25-juin	Championnat de Martinique 4X	Ligue de Martinique d'aviron
8-juil.	BRS Hauteville sur mer	Aviron Granvillais

En bleu, les régates de beach rowing sprint

Les championnats de France d'aviron de mer à Agde

Les épreuves se sont déroulées les vendredi 20 et samedi 21 mai 2022. Soixante-huit clubs ont fait le déplacement pour cette deuxième édition en méditerranée après le Grau du Roy en 2021.

Les championnats de France de Beach Rowing Sprint (aviron de plage) à La Seyne sur Mer

Les épreuves de cette première édition des championnats de France se sont déroulées du vendredi 24 au dimanche 26 juin. Le club de la Seyne sur mer avait déjà éprouvé sa capacité à organiser ce type de compétition avec les épreuves sélectives pour l'équipe de France qui se sont tenus sur le même site. Cela a été une répétition pour tous avant les championnats d'Europe qui se dérouleront sur le même site.

Les championnats du monde d'aviron de mer à Saundersfoot (Pays de Galle)

Les championnats du monde des nations de Beach Rowing Sprint et les championnats du monde des clubs d'aviron de mer endurance ont été organisés sur le même site à une semaine d'intervalle du 06 au 16/10. Organisés dans une ville de taille modeste et soumise à de forts marnages, ces championnats ont offert des conditions de pratique plus compliquées qu'à l'accoutumé.

- Beach Rowing sprint

Sur le plan sportif, le niveau a été nettement relevé avec la présence de rameurs internationaux.

Dans ce contexte, notre équipe de France n'a pas réussi ce Championnat en comparaison à Oeiras mais est au pied de tous les podiums quasiment et ramène une belle médaille de Bronze en Double Mixte.

- Endurance

CM4x+	3 ^{ème}	Gravelines
CW1x	1 ^{ère}	Hendaye

Les championnats d'Europe d'aviron de mer à San Sebastian (Espagne)

Cette première édition des championnats d'Europe d'aviron de mer a adopté un format original et court avec 3 championnat en 3 jours de Compétitions. Elle a rassemblé 26 nations. Les épreuves, ont rassemblé le championnat des nations en Beach Rowing Sprint et en endurance et le championnat endurance des clubs.

Les français ont réalisé de bonnes performances qui viennent compenser une relative déception aux championnats du Monde.

Résultats :

- Europe des nations :

- Endurance

CMix2x	1 ^{er}
CM1x	2 nd
CW1x	5 ^{ème} et 8 ^{ème}

○ Beach Rowing sprint :

CJM1x	1 ^{er}
CJMix2x	2 ^{ème}
CMix2x	2 ^{ème}
CW1x	6 ^{ème}
CJW1x	7 ^{ème}
CM1x	7 ^{ème}

● Europe des clubs :

CM2x	2 ^{ème}	Corbeil-Essonnes
CM4x+	3 ^{ème}	Monaco
CMix2x	3 ^{ème} et 5 ^{ème}	Barneville-Carteret

La France prend la deuxième place au classement des nations derrière l'Espagne.

La présence au Salon Nautique de Paris (Nautic 2022)

Les membres de la commission mer ont accompagné les cadres techniques et autres élus sur le salon nautique de Paris du 3 au 10 décembre. Ils ont animé le stand de la fédération et ont été à la rencontre du public afin de présenter notre sport. Leurs retours sont très positifs.

Les groupes de travail

Des groupes de travail ont été constitués sur les thèmes suivants :

▪ Statistiques / place de l'aviron de mer

Un questionnaire a été réalisé puis diffusé aux clubs afin d'évaluer l'activité mer des clubs en terme d'effectif, de pratique et de matériel. Malheureusement, trop peu de clubs ont répondu pour pouvoir évaluer les résultats.

▪ Textes

Le groupe a proposé des évolutions sur le code des régates et les cahiers des charges. Ce groupe a travaillé en collaboration avec les commissions des arbitres et sportive. Il a été notamment travaillé la mise en conformité du code avec la réglementation maritime.

▪ Pratique jeune

L'objectif de ce groupe était de s'appuyer sur les clubs en réussite dans ce domaine afin d'identifier les leviers. Un questionnaire a été réalisé et des visio-réunions ont été programmées. Ce travail est toujours en cours.

▪ Championnats régionaux et nationaux

Ce groupe a réfléchi à l'articulation entre les championnats locaux et nationaux.

La réglementation sportive

La question des catégories représentées aux championnats de France a été à nouveau posée ainsi que leur compatibilité avec les contraintes du programme.

Les différents thèmes abordés ont été notamment :

- Maintien de la pointe
- Ajout du 4 de couple mixte
- Augmentation de la durée du championnat (réunion des chefs de bord le jeudi soir)
- Transformation de la réunion des chefs de bord en réunion des délégués
- Possibilité pour les rameurs de doubler

COMMISSION AVIRON ET HANDICAPS

SAISON 2022

Présidente : Guylaine MARCHAND : membre du Bureau et du Comité directeur de la FFA

Membres :

- Christophe BRIAND : Salarié du Club Saint Nazaire Olympique Sportif Aviron, bénévole au Comité Départemental Loire Atlantique (44)
- Thierry OUDINET : Salarié du Cercle Nautique des Régates Rémoises (51), membre du CD de la ligue Grand Est, référent Handi, représentant du CPSF à la conférence régionale du Sport au Grand Est.
- Alexandre BRIDEL : Salarié du Club de Boulogne 92 (92)
- Dominique GUENDE : Salariée de l'association AVI SOURIRE (13)
- Robin LE BARREAU : Arbitre et membre de la commission Aviron et handicap de la Ligue AQUITAINE (33)
- Yves LEMOR : Aviron AUDOMAROIS (62), bénévole encadrement et arbitre national

Cadres référents :

- Hélène Gigueux : CTS chargée du développement aviron et handicaps.
- Charles Delval : CTR chargé du haut niveau Para

Rôle de la commission :

L'ensemble des personnes constituant la commission ont une expertise du handicap physique et /ou mental. Sur le plan géographique, toutes les zones sont représentées.

Cette commission travaille de manière transversale avec les commissions compétition, médicale, randonnée, arbitre, scolaire, randonnée. La commission aviron et handicaps a pour objectifs le développement de la pratique des personnes en situation de handicap. Elle est force de proposition pour des actions dans plusieurs domaines :

- Promotion et valorisation de la pratique handi dans sa globalité : de l'action de club au haut niveau
- Communication envers les clubs
- Valorisation des actions mises en place par la FFA.

ACTIONS REALISEES EN 2022

➤ Actions pour le développement de la pratique :

- Organisation de webinaires dans toutes les ligues pour échanger avec les clubs au sujet du développement de la pratique para
- Embauche d'un ESQ para-sport au niveau national et obtention d'un emploi ANS pour le HN
- Formation de 4 nouveaux classificateurs
- Campagne de communication fin année pour le développement de la pratique (Handi /santé, jeunes handicapés/scolaires...)
- Réglementation sportive : ajout de courses handi sur tous les championnats sauf le Beach, création d'une catégorie handi-santé
- Formation coach handi (Décines)
- Matériel : Développement d'une poignée pour pratiquer l'ergomètre à une main (Caremosim)
- FFSA : co-organisation de deux championnats de France (indoor et bateau)
- Lien avec la commission des arbitres, sensibilisation aviron et handicap
- CNSD : entraînement des militaires blessés qui préparent les INVICTUS GAMES
- Obtention d'une aide financière de 15000 euros de la part de la Fondation MMA pour acheter un bateau.

Il est important de rappeler que la fédération soutient les clubs en proposant :

- 1 siège + 1 paire de flotteur aux clubs qui démarrent un projet handi
- La formation coach aviron handicaps à tous les candidats en formation BP aviron

➤ Au niveau international :

- Equipe de France PARA - Médailles aux Europe (mettre tous les bateaux)
- ⊕ Présence de l'équipe de France para-aviron et para-aviron adapté à la Régate Internationale PARA ROWING de Vaires-sur-Marne
- Médailles aux jeux Européens Virtus pour l'équipe de France Para Adapté : (8 or, 6 argent, 3 bronze)

➤ Au niveau national :

- L'année 2022 a été marquée par une belle croissance des licenciés :
- **714** licenciés para-aviron et para-aviron adapté ont été recensés en 2022 (**soit 25% de plus** qu'en 2019, année référence avant Covid).

Je remercie Hélène pour sa disponibilité et l'ensemble de son travail dans le cadre du développement de la pratique, merci à Charles pour son expertise haut Niveau, et bien entendu un grand merci à tous les membres de la commission pour leur engagement, d'idées et de disponibilité pour faire de l'aviron un «**SPORT POUR TOUS**»

J'adresse toute mes félicitations aux équipes de France Paralympique et para-aviron adapté pour leurs résultats aux Championnats du Monde, Championnats d'Europe et Jeux Européens et leur souhaite une belle préparation pour cette année de qualification et de Global Games Virtus !

Guylaine Marchand, responsable de la Commission Aviron et Handicaps

COMMISSION DES COMPETITIONS

SAISON 2021/2022

Président : Philippe LOT

Membres : Charlotte Lamouche, Bélinda Dufour, Léna Mahoïc, David Lacoffrette, Germain Pontois, Francis Pelegri, Alain Wache

La commission s'est réunie 6 fois durant la saison sportive 2021/2022. Toutes ces réunions se sont déroulées en Visio, mais entre ces réunions il y a eu très régulièrement des contacts et des points sur l'avancement des travaux par mail, et des échanges avec les dirigeants/entraîneurs de clubs sur les bassins, notamment lors des épreuves nationales : championnats de France, coupe de France...

La réglementation sportive 2023, sujet majeur traité par la commission, en lien avec d'autres commissions (Indoor, mer, handi, arbitres, scolaires, universitaires...) a mobilisé beaucoup de temps. Elle a été adoptée, pour majeure partie, par le comité directeur de juillet, avec de nombreuses modifications qui prendront effet sur les championnats à venir en 2023. Quelques points ont nécessité un vote du CD plus tard en septembre et en novembre : quotas de zone pour le championnat national jeune, réglementation du championnat de France Indoor, modification de dates d'épreuves (championnat interrégional, championnat de France master...), changement de date du championnat de France senior bateaux longs afin de ne pas perturber la préparation de nos équipes nationales ...

La commission essaie toujours d'anticiper les choses et de favoriser une certaine stabilité afin de permettre aux clubs de s'organiser, mais nous devons aussi nous adapter à notre environnement et aux différentes demandes.

Cette saison sportive a vu revenir un calendrier d'épreuves nationales plus classique, par rapport à la saison sportive précédente où un championnat regroupant plusieurs catégories en juillet (J14, J16, J18 et sprint) s'était tenu. La commission a estimé que cette formule n'était pas concluante pour être reconduite.

Le championnat de France longues distances a connu sa première édition les 5 et 6 mars 2022 à Mâcon, où le club local, bien rodé à ces organisations, avait déployé d'importants moyens logistiques : balisage sur 4km, de nombreux bateaux de sécurité... Plus de 1400 inscrits sur les 2 jours, dont 266 ayant doublé. Un retour très positif de cette épreuve par les participants.

Les conditions climatiques exceptionnellement bonnes pour cette période de l'année ont permis aux participants de ramer sur un beau plan d'eau, sans courant.

De nombreux titres de Champion de France ont été décernés à cette occasion et la commission s'interroge sur une possible dévalorisation du titre. Ce championnat de

France rentre donc bien dans les épreuves dites « d'animation », au même titre que le championnat de France sprint, le championnat de France masters.

Pour 2023, la commission a proposé au comité directeur de nombreuses évolutions dans nos championnats nationaux, qui les a toutes acceptées, visant une parité de sièges femme/homme, l'inscription de bateaux mixtes à chaque championnat, quel que soit la catégorie, une meilleure densité du niveau sportif pour certains championnats, type championnat de France bateaux longs, et enfin, tendre vers une légère diminution du nombre d'épreuves nationales.

Voici les principaux aménagements acceptés :

- Championnat national jeunes : rajout du 2X mixte, et épreuves sélectives en zone pour y participer – quota à 24 – suppression des épreuves rajoutées exceptionnellement en 2020 et 2021 : 2XF et 2XH
- Championnat de France J16 : suppression du 4-H, rajout du 4X mixte
- Championnat de France J18 bateaux longs : suppression du 4+H, rajout du 4X mixte
- Championnat de France sprint : rajout du 4-SF
- Championnat de France senior bateaux longs : suppression du 2+SH et du 4+SH, rajout du 4X mixte
- Championnat de France seniors bateaux courts : suppression du 2-SHPL.

Le principal changement concerne l'épreuve sélective interrégionale pour les J14 en bateau longs pour accéder au championnat national jeune, avec 24 engagés maximum par discipline, les engagements ne seront donc plus libres. Cette mesure permet donc de diminuer le format de cette épreuve, et de la regrouper avec une autre épreuve nationale. Pour 2023, ce championnat se tiendra à Libourne avec le championnat de France J16 et U23.

Des quotas de zone ont donc été définis. Dans un premier temps, la même règle de calcul que celle des quotas bateaux courts et J16 avait été retenue, mais la commission a fait une nouvelle proposition plus équitable au CD qui l'a acceptée, en s'appuyant sur le nombre de licenciés J14 par zone, les bateaux finalistes de chaque zone au championnat national sur les 3 dernières saisons, et enfin sur les points de performance obtenus par chaque zone sur les 3 dernières années, en appliquant le nouveau système de points.

Ce changement a aussi entraîné une modification des points attribués aux clubs dans le cadre du classement jeune. Un nouveau classement a donc été voté, sur proposition de la commission, avec pour principe : 1/3 des points attribués sur les 5 premières épreuves de l'offre jeune, 1/3 pour les résultats obtenus au championnat interrégional et le dernier 1/3 pour les résultats au championnat national.

Je remercie Germain Pontois qui s'est particulièrement investi sur ce dossier.

De nombreuses intempéries ont beaucoup perturbé le déroulement de nos épreuves nationales en 2022. Le comité d'équité s'est donc réuni à chaque fois pour décider de la suite à donner aux épreuves en s'appuyant sur le texte intitulé : « Gestion des problèmes liés aux conditions de course défavorables » qui avait été approuvé par le comité directeur de la FFA le 9 juin 2012, afin de traiter des situations lorsque ce fut

nécessaire. Ce texte a été retravaillé par la commission, et par Alain Waché en particulier, il a été présenté en CD et est désormais instruit par la DTN avant d'être soumis au vote d'un prochain CD.

La coupe de France, dans son nouveau format : participation des internationaux, bateaux mixtes, courses sur 1500m le samedi et 500m le dimanche, 5 catégories de bateaux : 4XH, 4XF, 4XMixtes, 8+H, 8+F, s'est déroulée les 29 et 30 octobre 2022. Même si la participation reste sensiblement la même que pour les années précédentes, elle a plutôt plu aux ligues et a permis une forte émulation jusqu'aux dernières épreuves en raison de son système d'attribution de points pour le classement final.

Le bureau de la FFA a sollicité la commission des compétitions sur le sujet de la date butoir de prise de licence au 31 mars. La commission n'avait de position arrêtée. Il a été rappelé que cette règle a notamment été mise en place pour éviter aux clubs de ne licencier que les rameurs dont ils sont certains qu'ils participeront aux championnats (Ce qui pose en outre des problèmes de couverture d'assurance dans le cadre de la pratique de l'aviron). Dans le doute, les clubs se voient contraints de licencier ces rameurs pour le 31 mars, au risque de ne pouvoir les inscrire à ces épreuves.

Sur le sujet sensible des règles de mutation, la commission, sollicitée à nouveau par le bureau, s'est positionnée unanimement pour ne pas toucher aux règles actuelles qui n'interdisent pas les mutations des internationaux et rameurs en pôle, mais les limitent.

L'effet d'aspiration des clubs proches des pôles est à craindre. Libérer les mutations accélérerait le problème d'iniquité entre ces clubs qui recruteraient sans se soucier de la formation des athlètes et les autres clubs qui mènent un important travail de formation.

De plus, les clubs disposant d'athlètes à potentiel ne seraient pas du tout encouragés à laisser partir leurs athlètes dans ces structures de haut niveau, au risque de les voir muter vers un club proche du pôle. Cependant, du fait de la réglementation européenne, des assouplissements aux dérogations devront être précisés prochainement dans nos textes réglementaires.

Enfin, je tiens à remercier Julien Valla cadre technique de la direction technique nationale qui fait son maximum pour nous aider dans nos travaux et démarches.

Mes remerciements vont naturellement aussi à mes collègues de la commission, mais aussi à tous les acteurs du monde de l'aviron qui nous alertent, nous font des propositions pour améliorer nos fonctionnements.

Philippe LOT
Président Commission des Compétitions

COMMISSION Relations Extérieures

SAISON 2022

Président : Myriam GOUDET

Membres :

Réalisé au cours de la saison 2021-2022 :

- Concertation avec la plupart des commissions pour faire remonter les problématiques auxquels les commissions sont confrontées à l'international
- 4 candidats présentés aux différentes commissions WR. 2 réélus : Jérôme Mouly (commission des arbitres) et Pascal Joly (commission des événements). Une nouvelle élection : Hélène Gignoux à la commission para-rowing
- Croisement de la base FFA avec la liste de la base des internationaux pour création d'une base de données nationale

Projets saison 2022-2023 (en cours)

- Position fédérale sur les toutes les commissions présentes à World Rowing
- Mise en place d'un canal de communication entre les commissions FFA et World Rowing pour faire de la FFA une fédération force de proposition
- Accompagnement demande de subvention : Projet Row towards the Olympics :

COMMISSION SCOLAIRE

SAISON 2022

Présidente : TOLLARD Anne

5 membres titulaires :

Anne TOLLARD (professeure EPS Joinville le Pont), Denis VIQUERAT (professeur EPS, Chambéry), Christelle SCHULTE (professeure EPS, Verdun), Guillaume DOUCET (professeur de SVT, Verdun), Florence CAREEL (professeure EPS, Lacanau), Bertrand LEPINE (entraîneur, Marseille).

Invités sur des thématiques :

Clémentine BOGART JULLIEN (Professeure des écoles, Nancy), Pierre Emmanuel BASSIEUX (professeur d'EPS collège, Chambéry), Hervé DRIEU (Bénévole à la Société Nautique de la Baie de Saint Malo, Spécialiste mer), Antoine THOMA (professeur EPS collège, spécialiste UGSEL, Lille), Philippe HANTZ (Professeur EPS, spécialiste mer, Le Grau du Roi), Pascal MONIOT (conseiller pédagogique départemental EPS d'Ille-et-Vilaine), Sébastien ROURE (Professeur d'histoire, spécialiste indoor, Mittersheim).

Représentants FFA :

Christophe PIALAT, conseiller technique national coordonnateur du pôle « développement et innovation », Mickaël MARTEAU, conseiller technique national, Aude BAZINET, chargée de développement à la FFA.

Nous avons depuis plus d'un an la possibilité de compter sur une équipe pluridisciplinaire et hétérogène, ce qui nous permet d'agir dans tous les champs du secteur scolaire. C'est aussi pour cette raison que nous invitons régulièrement des intervenants extérieurs afin de compléter nos compétences.

Mickaël Marteau, cadre technique référent scolaire et universitaire est principalement chargé de travailler à l'élaboration d'un document unique sur la formation des profs d'EPS et des entraîneurs sur l'aviron scolaire.

Aude Bazinet chargée de développement au siège fédéral met en œuvre et assure le suivi des projets scolaires.

Christophe Pialat, responsable du pôle « Développement et Innovation » travaille également sur les projets scolaires en collaboration avec l'équipe référente de la FFAviron. Il gère particulièrement les dossiers indoor.

Plan d'actions de l'olympiade : *Rappel des 3 axes de travail*

- **La formation** : Enrichir notre offre à destination des professeurs d'EPS sur le territoire et l'ouvrir aux facultés STAPS, afin de sensibiliser les enseignants à notre pratique pour recruter. Communiquer sur nos outils de formation.
- **Les structures** : Mettre en place des partenariats et conventions auprès des écoles, des collèges, et lycées, développer les sections sportives d'excellence...
- **Les opérations découvertes et de promotion de notre sport avec la communication attenante** : Proposer un programme « Rame à l'école » pour le public primaire utilisable en mer et rivière ; Faire évoluer nos outils Rame en 5^{ème} en vue des Journées Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP) ; Construire des outils clés en main et être force de proposition sur des opérations promotionnelles ; Le tout en liaison avec le service communication pour diffuser les offres sportives (en lien aussi avec le pôle « Clubs et Territoires » pour diffuser les informations aux clubs).

Préambule :

Réflexions sur l'articulation entre les déclinaisons du projet fédéral autour du Pôle développement et innovation et les projets scolaires tels qu'ils sont réfléchis et inventés par la commission scolaire.

L'ambition, telle qu'elle a été définie suite au séminaire des cadres techniques fédéraux en novembre 2022 est d'élaborer des actions concrètes et abouties, à travers des programmes et des outils pertinents et adaptés à la faisabilité des territoires et à la spécificité du monde de l'éducation nationale.

C'est ainsi que les **membres de la commission scolaire restent des forces de proposition**, et définissent des priorités et des programmes qui doivent trouver leur légitimité au regard des budgets alloués.

Objectifs :

- Sortir un mode de **formation** qui sera ensuite déployé sur le plan national,
- Réaliser une **boîte à outils pédagogiques et éducatifs opérationnelle** (se servir de la mise en place du nouveau site internet de la fédé),
- **Rendre Rame en 5^{ème} le plus opérant possible** pour que ça se traduise en licences auprès des clubs, **le lier avec Paris 2024** pour se mettre dans le contexte olympique.

Cela nécessite des prérequis qui sont :

- une volonté de créer des **liaisons pérennes avec l'éducation nationale** (élèves, enseignants, Conseillers pédagogiques dans le 1^{er} degré et IPR dans le 2nd degré, établissements scolaires...),
- Le souci permanent de **pérenniser la pratique au sein des clubs** lorsqu'un contact a été créé ou qu'un public a été touché afin de viser le **double objectif de former des rameurs et d'augmenter le nombre de licenciés**.

- Un grand nombre d'outils ont été inventés pour tous les publics, la commission scolaire a réalisé un travail de finalisation et de relecture de tous ces outils ; l'objectif est de trouver des canaux de diffusions efficaces.

Voici les travaux qui ont été engagés en 2022 et qui seront poursuivis en 2023 :

1. École primaire et USEP :

Il existe **3 entrées dans l'école primaire** qui sont :

- les **heures d'EPS** et les nouveaux dispositifs tels que les **Activités Physiques Quotidiennes (APQ)** : dispositif complémentaire de l'EPS pour les écoles sur des temps scolaires ou périscolaires ,
- **L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)** qui est développé de manière inégale sur le territoire mais qui bénéficie d'une fédération porteuse de projets éducatifs sportifs de grande ampleur.
Des contacts avec l'USEP sont engagés (rencontres en septembre et en novembre) avec la question centrale de définir l'opportunité de travailler en lien avec cette fédération scolaire, et selon quelles modalités : une nouvelle réunion est prévue le 8 mars 23.
- **L'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)**, qui a souhaité développer la pratique de l'aviron dans son offre sportive.
Une commission mixte nationale a été constituée, en charge du 1^{er} et du second degré. A ce jour, seule l'offre sportive indoor a avancé ; pour la 1^{ère} fois en présentiel la rencontre sportive aviron indoor UGSEL a été intégrée aux courses scolaires UNSS.

a) Le programme nationale Avi'santé à l'école :

Ce **programme** a été finalisé en 2021 avec les cahiers de l'élève et de l'enseignant *, mais les **tutoriels et capsules vidéo** ont été finalisés en 2022. Ces outils pédagogiques et éducatifs clé en main sont donc désormais opérationnels. Ils ont été élaborés à destination du public de l'école primaire sur la **thématique de la santé, visant la promotion** et le développement de **l'aviron**.

Ce travail conséquent de production d'outils vidéos et tutos destinés à l'apprentissage des élèves a été réalisé grâce à la collaboration de 3 entités, le comité départemental d'aviron 35, les services de l'éducation nationale et la FFAviron. Une convention a été créée pour permettre le développement de l'aviron dans le département.

Une collaboration importante s'est également faite avec l'USEP pour diffuser le projet.

Un grand merci à Yvonig Foucaud, CTN en charge de la santé et à Hervé Drieu qui ont été acteurs de cette réalisation, désormais à la disposition de tous les clubs et professeur.e.s.

Merci également au club de la Baie de St Malo qui a mis à disposition le matériel avec un site de pratique exceptionnel.

L'Avi'santé à l'école fera l'objet d'un webinaire le 6 mars 23 avec plus de 80 inscrits. *

b) Malette pédagogique :

Réflexion sur la **conception d'un ensemble d'outils pédagogiques pour les primaires** qui pourraient alimenter les nouveaux dispositifs tels que les APQ ; outils que le professeur pourrait utiliser seul dans sa classe en autonomie.

c) L'Avi'scape game :

C'est une opération promotionnelle qui a comme **objectif d'être un produit d'appel de l'Avi'santé à l'école**, mais qui peut servir **d'animation pour toutes les manifestations** qui accueillent du public de jeunes enfants. Il a été finalisé fin 2022.

Il peut se faire sur une demi-journée au club ou à l'école en bateau ou à l'ergo. **Ce jeu permet aux enfants de découvrir notre sport de façon ludique** avec un travail collaboratif en groupe.

On y retrouve des informations sur les Jeux olympiques qui permettent de rattacher cet escape Game à l'évènement planétaire de Paris 2024.

Ce jeu a été conçu par Clémentine Bogard et a été maquetté par Aude Bazinet avec un prestataire extérieur Graffic Business. Il est aujourd'hui opérationnel et doit faire l'objet de diffusion et de promotion. Il sera téléchargeable sur le site de la fédération, des versions en support papier sont à l'étude.

2. Le secondaire : Collèges et lycées :

Il existe plusieurs entrées également, une qui concerne tous les élèves à travers les **programmes EPS** et le **sport scolaire** qui se décline à travers l'UNSS, les sections sportives et les sections d'excellence sportive (SES).

Il peut également y avoir des **programmes interdisciplinaires** qui touchent d'autres enseignements, cela a été le cas du « Rame en 5^{ème} », et de **programmes promotionnels** qui ont la vertu d'animer des opérations ponctuelles.

a) Rame en 5^{ème} :

Ce programme qui date de 2014 est aujourd'hui encore plébiscité mais il a besoin d'un **rafraichissement et d'une opération de communication**, notamment pour inciter les clubs à rentrer les résultats et comptabiliser des titres scolaires pour augmenter nos pratiquants.

La réflexion engagée en 2022 par la commission scolaire et la direction technique national s'est portée sur la **nécessité de lui redonner une place centrale à l'approche des JOP**, sans dénaturer ce qui a été les clés de son succès, à savoir un fort enracinement dans les programmes de l'EN.

Tous sont unanimes pour dire **qu'une finale ou une récompense nationale** est un levier indispensable pour faire vivre le projet.

Un projet de **manifestation sur un parvis parisien**, en rapport avec les **JOP serait une belle opération** promotionnelle. Cette idée est à l'étude en lien avec les possibilités budgétaires et les partenaires potentiels que sont Incept, l'UNSS, la mairie de Paris et le Cojo.

Un **projet de « gamification » de l'ergomètre** (rameur) est en cours d'élaboration par la fédération avec comme premier objectif **l'animation du Rame en 5eme olympique**, épreuve 2024 mètres. Il sera également utilisé dans le « Rame en 5^{ème} » afin d'avoir **une version d'enregistrement en ligne des résultats** et donc une plus grande lisibilité sur le nombre d'élèves participants.

Une **customisation « olympique »** va également être réalisée par l'ajout d'affiches pédagogiques sur le **thème des Jeux Olympiques** et la **vidéo de Rame 5eme** va être actualisée avec les membres de l'équipe de France olympique et paralympique.

Enfin un travail a été engagé **pour relancer la dynamique du Rame en 5^{ème} se jette à l'eau**, en liaison avec la **faune, la flore et la protection de l'environnement** en plus de l'outil central du programme l'eau et sa préservation, Un jeu autour de la biodiversité : « la rivière et sa place dans le paysage ». Les fiches seront opérationnelles en avril 2023.

b) Un autre projet olympique : « Ton Paris Vaires 2024 » :

L'idée était de proposer un **outil clé en main pour les journées olympiques**. Centré exclusivement sur les jeux olympiques et leur histoire, l'objectif serait **d'animer les territoires** et de permettre à des élèves et des jeunes enfants de **faire une finale sur Paris** à l'ergomètre. Il rejoint le projet de R5 olympique.

Ce programme a été revu par la commission scolaire en fin d'année 2022 à partir du travail réalisé par les cadres techniques Hélène Gigleux et Marion Jullien.

Il reste pour l'instant à l'état embryonnaire mais prendra peut-être de l'ampleur en 23/24 selon les avancées avec Incept, l'UNSS et le Cojo...

c) Union Nationale du Sport Scolaire, UNSS :

La **commission mixte nationale UNSS** a prévu de réaliser les **championnats d'aviron indoor 2024** sur 2 jours avec une **animation en rapport avec** le trajet de la cérémonie d'ouverture des **JOP**.

A noter également que le programme des compétitions UNSS s'adapte depuis quelques années pour créer des **courses handi et sport partagé** en aviron indoor et en outdoor.

d) Formation des professeur.e.s d'EPS :

L'offre de formation change sur le plan pédagogique et structurelle.

Les formations de nos professeurs d'EPS peuvent se faire via l'UNSS ou dans le cadre de l'École Académique de la Formation Continue, sur le temps scolaire ou le mercredi après-midi.

Un travail est en cours afin de :

- développer une formation pour les professeurs d'EPS sur 2 jours avec un livret complémentaire afin d'animer et créer des séquences d'EPS Aviron

- enrichir le padlet où sont déjà diffusés nos outils pédagogiques avec un lien vers le padlet unss , <https://padlet.com/ffaviron/circuits-aviron-blff46rivxxma5lb>

e) 2 heures de sport par semaine en plus au collège :

Ce dispositif a pour objectif **d'intensifier la pratique du sport à l'école aux jeunes générations** . Il a pour but aussi de **lutter contre la sédentarité** grandissante des jeunes générations et de rendre notre **nation plus sportive** en vue des JOP. Il a été mis en place par le **ministère des sports** en partenariat avec l'éducation nationale.

Ce programme est testé dans des collèges volontaires. Les élèves qui s'inscrivent font **2 heures de sport** après les cours au collège ou à l'extérieur et doivent forcément découvrir des activités nouvelles.

Nos **clubs d'aviron proches des établissements volontaires** ont été contactés en novembre pour leur expliquer le dispositif et les inciter à se rapprocher des collèges pour **proposer de l'aviron ou du rameur** sur une séquence de 6 à 7 entraînements.

A ce jour, 3 clubs seulement ont proposé notre activité. Ce programme devrait être prolongé et généralisé en 2024.

3. Et après ?

Une réflexion doit s'engager sur l'offre sportive en lycée, pour un public de loisirs sportifs, beach rowing, CrossFit et en liaison avec l'aviron universitaire ; travailler avec les STAPS, proposer d'autres formes de pratiques.

4. Diffusion et communication de nos outils :

- Le nouveau site internet de la FFaviron va accueillir la page aviron scolaire qui sera plus intuitive et fonctionnelle. Pour l'aviron scolaire, deux entrées sont prévues avec deux contenus, un dédié aux éducateurs sportifs, l'autre aux professeurs d'EPS.
- La revue EPS reste un outil de visibilité intéressant pour les profs d'EPS ; l'article écrit par la commission scolaire et la FFA sur l'Avi'santé à l'école est paru en février 2023.
- Les newsletters ffaviron, notamment la dernière-née « clubs et territoires » sont également utilisées pour diffuser à l'ensemble des entraîneur.e.s, dirigeant.e.s, rameurs, rameuses et licencié.e.s de la fédération les produits de l'aviron scolaire.

Je profite de ce rapport pour remercier les membres de la commission et de la FFA pour leur investissement, leur travail et leur engagement sur cette nouvelle olympiade, qui sera forcément mémorable avec les JOP en France. Merci pour leur fidélité et leur pugnacité pour faire découvrir notre sport au plus grand nombre de jeunes.

Beaucoup de travail en perspective avec un nombre important de dossiers ouverts, mais celui qui nous semble le plus important c'est la diffusion de nos outils pédagogiques !

Nous sommes bien trop scolaires et modestes ! Nous devons faire la promotion de nos outils auprès des institutions, de nos clubs et organes déconcentrés pour que tous tentent l'aventure de l'aviron !

Désacraliser notre sport ! La démocratisation ne passera que par le scolaire, il faut montrer que nous sommes accessibles, une vraie école de la vie ! Quoi de mieux pour cela qu'un R5 ou un Avi'santé !

Nous avons un gros savoir-faire et un sport tellement porteur de valeurs sportives et éducatives, qu'il faut que l'on accélère la cadence pour faire pratiquer l'aviron aux jeunes générations, l'aviron sur l'eau mais aussi sur les rameurs (y compris à l'extérieur) !

Pourquoi ne pas développer, après « le savoir nager », « le savoir rouler », le « savoir ramer » avec un lancement de l'opération en juillet 24 !

Mise à jour le 2 mars 2023

** Avi'Santé à l'école : Nouveau programme scolaire ; Bien implanté au sein des collèges, la FF Aviron poursuit le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire. La dimension santé dans les programmes de primaire est réaffirmée en science et en eps et la lutte contre l'obésité devient dès le plus jeune âge une priorité. Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6 séances. C'est un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Il permet de sensibiliser les enfants à l'importance de l'activité physiques et à la prévention et l'éducation à la santé. Il est composé de 3 livrets (de l'élève, de l'enseignant et parcours éducatif) réalisés par les spécialistes aviron et par les professeurs à partir des programmes de primaire (Trois Réf. : CA – Note d'information fédérale n°311 2/3 13/08/2021 outils pédagogiques sont disponibles en téléchargement sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-santeecole/avi-sante-ecole> (site scolaire en cours de maintenance). Pour plus d'informations : aviron-scolaire@ffaviron.fr*

COMMISSION UNIVERSITAIRE

SAISON 2022

Président :

Membres : (d'après le site FFA)

Fabien AUBANEL

Stéphane BLONDEL

Jean Christophe CABIROL

Mathys FERRIERE

Myriam GOUDET

François MONRAZEL

Suite à la démission de Marie Laurence COPIE du Comité Directeur de la FFA et de ses postes à la Commission des Arbitres et Universitaire, il n'y a pas eu de nomination officielle d'un responsable.

En 2022, la commission ne s'est pas réunie.

J'ai toutefois pu intégrer la Commission Mixte Nationale, en tant qu'invité permanent au titre de la FFA et j'ai pu participer activement aux débats et décisions. Cette CMN s'est réunie 2 fois en 2022. La dernière en juin 2022 portait sur le bilan des championnats de France FFSU nouvelle offre (2 jours de championnats, sur le même modèle que les championnats Masters FFA)

Cette formule 2022 a donné entière satisfaction et sera renouvelée en 2023. La demande de rajout de finales de classement n'a pu aboutir, faute de temps dans le programme. Seules les finales A et B auront lieu, sans repêchage.

Les régates qualificantes sont également conservées. L'offre sportive pourra cependant intégrer des épreuves fédérales FFA (convention ou accord entre la FFSU et les partenaires FFA concernés).

Peu de participation au Championnat Longue Distance à Mâcon. La Coupe de France Aviron de Mer a, quant à elle, été à nouveau annulée car aucun organisateur.

En 2023, le club de La Rochelle organisera un Beach Rowing. Ce format peut sans doute permettre, on le souhaite, un regain d'intérêt pour la mer, le format correspondant sans doute plus à la philosophie étudiante (plus fun !).

Depuis la COVID-19, la Coupe de France Aviron Indoor, qui avait lieu à Palaiseau et organisée conjointement entre l'X et la LIFSU, devient le U-Row Challenge, et est organisée en distanciel, sous la forme du MAIF Indoor Connecté.

En 2022, les EUSA Aviron (Championnat européen d'aviron des universités) ont eu lieu à Istanbul. La France y était représentée par 11 équipages. Parmi eux, 6 atteignent la Finale A.

Le M8+ de l'Université de Lyon remporte le titre européen, le LM4- de l'Université de Nantes remporte la médaille d'argent.

*Pour la Commission Universitaire
Fabien AUBANEL*

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION MEDICALE DE L'ANNEE ECOULEE POUR
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2022
Dr P.Goudet**

1°) Avis de la commission médicale sur l'évolution des certificats médicaux

Contexte : il existe une tendance lourde visant à remettre en question le bien-fondé des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de l'aviron. Des directives récentes permettent de moduler l'exigence des certificats médicaux chez l'adulte par fédération pour la pratique et la compétition chez l'adulte. On rappelle que l'insuffisance coronarienne est la première cause de mortalité en population. Son risque augmente avec l'âge et elle est incompatible avec une activité physique tant soit peu intense.

But du travail : Ré-évaluation du bien-fondé de modifications possibles et proposition d'évolutions (avis strictement médical).

Méthode : Revue des pathologies fréquentes qui doivent être détectées obligatoirement en fonction de l'âge et des pratiques.

Résultats : La priorité est la supervision cardio-vasculaire et coronarienne. 40% des adultes présentent des anomalies coronariennes à risque d'accident cardiaque en population (étude suédoise sur 25 000 adultes).

Conclusions : Préconisation forte : Pour la pratique simple de l'adulte : un premier certificat à la première inscription puis un certificat médical tous les 10 ans à partir de 40 ans pour la pratique. Pour les compétiteurs adultes, ne rien changer. Confiance très limitée quant à la pertinence du questionnaire QS-sport à garder cependant (patient juge et partie). Recommandation supplémentaire : test d'effort tous les dix ans chez l'adulte à partir de 40 ans même en l'absence de symptômes.

2°) Réponses médicales au pied levé.

Contexte : des rameurs, des entraîneurs ont des questions personnelles liées à l'état de santé. Des situations aiguës comme elles l'ont été en période Covid apparaissent.

But du travail : Etre efficace et pertinent sur les solutions à donner

Méthode : directe, soutien personnalisé si nécessaire.

Résultats : Un dossier est traité tous les deux mois environ sous couvert de secret médical. On note au passage deux dossiers de rameurs épileptiques suivis.

Conclusion : Il s'agit d'une mission discrète que la commission médicale a menée de tout temps.

3°) Préparation de la couverture médicale pour les Championnats du Monde Junior et les JOP de Paris

Contexte : Préparer la couverture médicale des JOP à Vaires-sur-Marne avec préfiguration lors des Championnats du Monde Junior

But du travail : Etre présent (PG) régulièrement sur les grandes régates et évaluer les besoins de terrain et la qualité des systèmes de secours.

Méthode : Couverture médicale de façon régulière (Mantes, Vaires, Libourne...).

Résultats : L'expérience tirée des derniers grands championnats du match France-Angleterre à la couverture des championnats du Monde Master à Libourne a permis d'actualiser un cahier

de charges technique. Et de lister les principales pathologies rencontrées afin d'être opérationnel.

Conclusion : Avec l'aide de Jean-Pierre Bremer et des médecins du comité médical, un cahier des charges est établi et constamment amélioré pour être utilisé et rôdé aux championnats du monde junior dans un premier temps.

4°) Communication transversale.

Contexte : Les différentes entités liées à la dimension médicale de notre sport communiquent peu (MAP, médecin de l'équipe de France, médecins et kinés des stages, médecins bénévoles utilisés dans les Ligues)

But du travail : Solliciter l'avis de chacun lors des travaux réciproques. Inviter aux réunions de travail. Diffuser au plus grand nombre les travaux de la commission médicale.

Méthode : directe avec invitation annuelle à l'habituelle réunion médicale à thème au site de la FFA de nouveau mise en place dans la période post COVID. Envoi par mail à tous les intervenants médicaux et paramédicaux des travaux de la commission.

Résultats : Mise en place progressive à partir de 2022 et généralisation en 2023, au fur et à mesure de l'exhaustivité du listing.

5°) Reprise de la réunion annuelle médicale après COVID

Contexte : Cette réunion avait pour but de fédérer l'action des médecins de Ligue ; COVID a décimé la dynamique.

But du travail : Ré instauration de la réunion annuelle qui reprendra son rythme à savoir au début du mois de Février au siège fédéral

Méthode : directe avec invitation annuelle à l'habituelle réunion médicale à thème au site de la FFA de nouveau mise en place dans la période post COVID. S'il n'existe pas de médecin de Ligue, invitation d'un ou plusieurs médecins ciblés dans la Ligue, souvent médecin bénévole occasionnel pour le mettre dans la boucle et lui donner envie de participer à la prise en charge médicale. Invitation de la MAP, du médecin de l'équipe de France et au besoin de médecins travaillant sur des thèmes de recherche.

Résultats : Pour rattraper le retard, la réunion a été remise en place au dernier trimestre 2022 avec mise au point sur la nutrition.

6°) Restructuration de la médecine de Ligue.

Contexte : Théoriquement le médecin de Ligue a beaucoup de missions connues et listées. En pratique, personne ne sait les besoins réels et prioritaires dans chaque Ligue. Il s'agit d'un chantier très lourd qui prendra du temps.

But du travail : Lister et prioriser les besoins pour pouvoir donner « une fiche de poste » claire et partagée.

Méthode : directe au sein de la commission et téléphonique auprès des Présidents de Ligue.

Résultats ; voir les résultats dans le rapport de la commission médicale.

Conclusion : poursuivre la structuration à chaque réunion des médecins de la commission.

Détail :

- De l'avis de la commission médicale, le rôle du médecin de ligue :
 - Le médecin de Ligue fait de l'information et de la prévention.
 - Le médecin de Ligue établit la liste des médecins, spécialistes compétents pour répondre efficacement aux problèmes des rameurs dans sa ligue.
 - Le médecin de Ligue répond aux questions médicales des rameurs de sa ligue et sait les orienter.

- Le médecin de Ligue est parti-prenant d'un module spécifique qui serait destiné aux kinés encadrant les équipes (et les autres....)
- De l'avis des Présidents de Ligue :

<p>De haut en bas, classement d'importance au sein de chaque priorité selon le sondage</p>	<p>Quelle est votre priorité N°1 ? Prévention-Formation Bénévoles Médecins ETR Couverture des compétitions Appui haut niveau Pôles espoirs</p>	<p>Quelle est votre priorité N°2 ? Prévention-Formation Promotion Aviron santé Aviron bien être Conseils aux blessés</p>	<p>Quelle est votre priorité N°3 ? Couverture compétitions indoor Education prévention Aviron santé « pré » haut niveau</p>
---	---	---	--

Analyse et synthèse : Quelle que soit le degré de priorité de l'action à mener, la rubrique Prévention-Formation est une constante prioritaire : dont acte. On note une demande de structuration du suivi des rameuses et rameurs qui ne sont pas sur liste mais qui s'entraînent de façon intense sans bénéficier d'un suivi rapproché. Il existe de façon hétérogène sur le territoire un déficit de supervision médicale des compétitions avec mention particulière pour les épreuves « indoor » qui font un peu peur compte-tenu de l'effort extrême. Enfin, la mise en place de « l'aviron santé » souffre d'un défaut manifeste d'encadrement et de promotion médicale. Il existe un défaut bien connu de formation des médecins en amont quant à la prescription de l'activité physique adaptée et quant à sa réglementation. Cette remarque renvoie finalement à la rubrique « Formation-Prévention » mais à destination des médecins. Il existe un réel travail à faire à ce sujet.

En conclusion, on constate que les rubriques prioritaires listées en commission médicales et les demandes des Présidents de Ligues sont assez convergentes.

7°) Communication sur le site Internet.

- **Contexte :** Nous n'avons jamais disposé d'un outil efficace de communication et de diffusion médicale et paramédicale pour de nombreuses raisons notamment technique.
- **But du travail :** Mettre en place cet outil avec mission pédagogique et d'information.
- **Méthode :** En accord avec Manon Cottrel, début de la mise en place à partir de 2023. M.C. utilisera les moyens médias professionnels adaptés pour lesquels nous ne sommes pas compétents mais qu'elle connaît.
- **Résultats :** Mise en contact de Dominique Poulain et de Marion Cottrel qui commencent le travail sur le thème diététique à partir des données établie à notre dernière réunion nationale fédérale.

8°) Soumission de travaux de recherche.

Contexte : Une demande de financement pour une Thèse de Science sur les fractures de fatigue de la part de Franck Solforosi et une demande d'un service de psychiatrie du CHU de Lille sur l'évaluation de la dépression chez les sportifs de haut niveau dans l'année suivant leur arrêt.

But du travail : Lister et prioriser les besoins pour pouvoir donner « une fiche de poste » claire et partagée.

Méthode : La commission médicale ne se prononce que sur l'aspect de l'intérêt médical par analyse des projets.

Résultats :

- F.Solforosi : L'étude comprend deux volets : validation d'une méthode de mesure des déformations costales sur ergomètre afin d'évaluer les contraintes induisant potentiellement des fractures de fatigue (en laboratoire connu validant les déformations en situation cinétique comme dans les crash tests). Puis, effet préventif minimisant les déformations par technique ostéopathique. Etude très intéressante mais l'effet préventif thérapeutique ne pourra être mesuré que si la méthode de mesure est d'abord validée, ce qui n'est pas le cas. Avis favorable en ce qui concerne la première partie de l'étude. La FFA ne suivra pas le montage financier.
- Etude du CHU de Lille : Cette étude est rétrospective au lieu d'être prospective. Les rameuses et rameurs seront questionnés alors qu'ils ont quitté le haut niveau avec des reculs variables. Doute sur la qualité de la méthode, des biais associés et refus de la DTN.

Conclusion : La FFA ne soutient pas ces études.

Pierre GOUDET
Président